

Annexe 13

La fratrie des Reclus (1824-1937) et leurs conjoints (1821-1948)

Parents		Fratrie des Reclus										Conjoints des Reclus				Couples			
Âge du pasteur Jacques Reclus à la naissance	Âge de Zéline Trigant à la naissance	Région de naissance	Rang de naissance et sexe des enfants nés vivants	Prénom d'usage	Période de vie	Durée de vie (ans)	Rang réel par sexe	Profession ou occupation	Âge lors de l'union (ans)	Année de l'union	Prénom d'usage et nom	Période de vie	Durée de vie (ans)	Profession ou occupation	Particularités	Ecart d'âge H/F	Enfants identifiés	Lieux de vie principaux du couple	
28	19	Aquitaine (Gironde, à la limite de la Dordogne)	1 F 1	Suzie	1824-1844	19	F 1												
30	22		2 G 2	Elie	1827-1904	76	G 1	anthropologue (religions et peuples « primitifs »), militant socialiste, précepteur, employé de banque, traducteur, journaliste et publiciste, écrivain, employé de la maison Hachette, enseignant à la NULB	27	1855	Noémi Reclus	1828-1905	77	femme au foyer, secrétaire de son mari, militante féministe et anarchiste	cousine germaine côté Reclus	+ 1	1 mort-né et 2 G	Paris, puis Zurich, puis Paris, puis Ixelles	
32	24		3 F 2	Elise	1829-1829	6 jours													
33	25		4 G 2	Elisée	1830-1905	75	G 2	géographe, grand voyageur et militant anarchiste, précepteur, chef d'exploitation en Irlande, colon agricole en Colombie, traducteur, publiciste, écrivain, employé de la maison Hachette (rédacteur de guides touristiques), enseignant à la Nouvelle Université libre de Bruxelles	28	1858	Clarisse Brian	1832-1869	36	femme au foyer	née au Sénégal, grands-parents anglais et peule, américaine et français de Sainte-Foy-la-Grande	+ 2	3 F (la 3 ^e vit 16 jours)	Paris	
									40	1870	Fanny L'Herminez	1839-1874	34	institutrice, devient femme au foyer	connue enfant par Elisée en Angleterre en 1852	+ 9	1 G (vit quelques jours)	Paris, puis Lugano (Suisse)	
									45	1875	Ermance Gonini, veuve Trigant-Beaumont	1826-1918	92	rentière gestionnaire de son patrimoine, femme au foyer, écrivain (récit pour enfant)	cousine éloignée et veuve d'un cousin Trigant, le pasteur Trigant-Beaumont	- 4	non (1 F adoptive d'Ermance)	Vevey puis Clarens (Vaud, Suisse), puis banlieue de Paris, puis Ixelles	
									v. 65	v. 1895-1900	Florence Tant, veuve De Brouckère	v. 1841-1927	≈ 85	rentière gestionnaire de son patrimoine, mondant	veuve de deux frères De Brouckère, de la noblesse libérale belge	≈ + 11	non (chacun a des enfants)	Bruxelles	
35	27		5 F 3	Loïs	1832-1917	84	F 2	institutrice privée puis femme au foyer, traductrice (Hachette)	24	1856	François Trigant-Geneste	1821-1904	83	employé des contributions, rentier (propriétaire terrien)	cousin côté Trigant, troubles psychiatriques	+ 11	1 F, 1 G	Châtellerault et Poitiers, puis Bordeaux-Labastide, puis Oloron-Sainte-Marie	
37	29		6 F 4	Marie	1834-1918	84	F 3	institutrice privée puis femme au foyer, traductrice (Hachette)	20	1854	Auguste Grotz	1825-1907	81	pasteur concordataire	même profession que le père de sa femme	+ 9	non	Nîmes	
39	31		7 F 5	Zéline	1836-1911	75	F 4	institutrice privée puis femme au foyer	24	1860	Pierre Faure	1834-1910	75	notaire, propriétaire-exploitant de vignes à Saint-Emilion	cousin éloigné du côté des Reclus	+ 2	3 G	Sainte-Foy-la-Grande, puis Saint-Philippe-de-Seignal, puis Saint-Laurent-des-Combes (Gironde) et Paris	
41	32	8 G 3	Onésime	1837-1916	78	G 3	géographe, traducteur, écrivain, employé de la maison Hachette	34	1872	Marie-Louise Schmahl	1850-1915	65	femme au foyer	sœur d'un ami du frère (Elie) de son mari	+ 13	5 G, 3 F (2 G morts jeunes)	Paris et Chaintreuilville [Saint-Pierre-lès-Nemours] et Sainte-Foy-la-Grande		
43	34	9 F 6	Louise	1839-1917	77	F 5	institutrice privée puis gouvernante, femme au foyer et collaboratrice de son époux, puis collaboratrice d'Elisée et gouvernante de ses petits-enfants	31	1871	Alfred Poullain-Dumesnil	1821-1894	72	rentier, historien de l'art, enseignant au Collège de France, exécuteur testamentaire de Lamartine, écrivain, puis horticulteur, maire	veuf d'Adèle, la fille de l'historien Jules Michelet, puis ami des deux frères aînés de Louise	+ 18	non (Dumesnil a eu 1 G et 3 F d'Adèle Michelet)	Vasceuil (Normandie)		
44	36	10 F 7	Noémi	1841-1915	74	F 6	institutrice privée, femme au foyer, traductrice (Hachette)	22	1863	Eugène Mangé	1834-1918	84	pharmacien, brasseur	famille à La Roche-Chalais (Dordogne)	+ 6	non	Libourne, puis Domme (Dordogne)		
46	38	11 G 4	Armand	1843-1927	83	G 4	officier de marine et traducteur, explorateur et superviseur du percement du canal à Panama, écrivain (sur le Panama, Hachette), propriétaire-exploitant de vignes en Gironde et en Tunisie	31	1874	Eva Guignard	1853-1948	95	femme au foyer	père négociant en vins du Bordelais	+ 10	1 F	Paris et Eynesse (Gironde)		
47	39	12 F 8	Anna	1844-1851	7	F 7													
48	40	13 F 9	Ioana	1845-1937	91	F 8	institutrice privée puis femme au foyer	24	1869	Edouard Bouny	1842-1899	56	notaire	cousin éloigné côté Reclus	+ 3	4 G et 2 F mortes en bas âge	Sainte-Foy-la-Grande, Arcachon et Paris		
50	42	14 G 5	Paul	1847-1914	67	G 5	chirurgien, professeur de médecine, écrivain (en médecine), maire et conseiller général, mondant	33	1880	Henriette Larrouy	1859-1940	80	femme au foyer, rentière gestionnaire de son patrimoine, mondant	famille du Béarn enrichie par le négoce des jambons de Bayonne	+ 12	2 F	Paris et Orion (Basses-Pyrénées)		

Annexe 14

14a. La famille Reclus en 1881.

Cliché de 26 membres de la famille Reclus pris à Orthez fin septembre 1881, chez le pasteur Jacques Reclus. Reproduit avec l'identification complète des personnages dans Gabrielle Cadier-Rey, « Les Reclus au féminin », *Bulletin du Centre d'étude du protestantisme béarnais* (Pau, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques), n° 40, décembre 2006, p. 1-15, p. 6-7. Cet article contient en outre (p. 4-5), une précieuse, quoique incomplète, « Généalogie extraite de la descendance de Jacques Reclus et Zéline Trigant dressée par Philippe Malburet en février 2006 ».

Debout, de gauche à droite : 1. flou, **Onésime Reclus** (G3, 44 ans), 2. la servante de la maison Elise Pédezert, 3. main droite dans la poche, **Armand Reclus** (G4, 38 ans), 4. **Zéline Reclus** (épouse Faure, F5, 45 ans), 5. **Edouard Bouny** (mari de Ioana Reclus F9, 39 ans), 6. **Marie Reclus** (épouse Grotz, F4, 47 ans), 7. le **Dr Paul Reclus** (G5, 34 ans), 8. le Dr Edouard Brissaud (ami intime du Dr Paul Reclus, 29 ans), 9. **Louise Reclus** (épouse Dumesnil F6, 41 ans), 10. **Elisée Reclus** (G2, 51 ans), 11. **François Trigant-Geneste** (mari de Loïs Reclus F2, 60 ans), 12. **Elie Reclus** (G1, 54 ans), 13. devant Elie, **Noémi Reclus** (épouse d'Elie et nièce du pasteur Jacques Reclus, 53 ans), 14. **Léonce Faure** (fils aîné de Zéline Reclus F5, 20 ans), 15. **Pierre Faure** (mari de Zéline Reclus F5, 46 ans), 16. flou, **Jacques Trigant-Geneste** (fils de Loïs Reclus F2, 20 ans).

Assis, de gauche à droite : 1. **André Reclus** (fils cadet d'Elie Reclus G1, 20 ans), 2. **Noémi Reclus** (épouse Mangé, F7, 40 ans), 3. derrière Noémi, **Ioana Reclus** (épouse Bouny, F9, 36 ans), 4. sur les genoux de Ioana, **Elisée Bouny** (deuxième fils de Ioana F9, 9 ans), 5. **Loïs Reclus** (épouse Trigant-Geneste, F3, 49 ans), 6. au centre, **Zéline Trigant**, la matriarche (76 ans), 7. au centre, le pasteur **Jacques Reclus**, le patriarche (85 ans), 8. flou, **Elie Faure** (troisième fils de Zéline Reclus F5, 9 ans), 9. **André Bouny** (premier fils de Ioana Reclus F9, 11 ans), 10. floue, **Jeannie Reclus** (fille cadette d'Elisée Reclus, 18 ans), 11. **Jean Louis Faure** (deuxième fils de Zéline Reclus F5, 17 ans), 12. **Suzanne Trigant-Geneste** (fille de Loïs Reclus F2, 24 ans).

Parmi les petits-enfants, sont absents Paul Reclus (23 ans), fils aîné d'Elie ; Magali Reclus (21 ans), fille aînée d'Elisée ; Jeanne Reclus (5 ans, presque 6), fille d'Armand ; Jean Reclus (8 ans) et Jacques Reclus (2 ans), fils d'Onésime. Parmi les conjoints, sont absents Ermance Gonini, 55 ans (Elisée) ; Auguste Grotz, 55 ans presque 56 (Marie) ; Marie-Louise Schmahl, 31 ans (Onésime) ; Alfred Dumesnil, 60 ans (Louise) ; Eugène Mangé, 47 ans (Noémi) ; Eva Guignard, 28 ans (Armand) ; Henriette Larrouy, 23 ans (Dr Paul) : sur cinq frères Reclus, quatre sont sans leur épouse – quant à celle d'Elie, il se trouve qu'elle a toujours fait partie de la famille puisqu'elle est sa cousine germaine paternelle, la nièce du pasteur Jacques Reclus – mais le Dr Paul est accompagné de l'homme que, au cours de son existence, il aura côtoyé peut-être autant que son épouse Henriette, en tenant compte du fait que Paul Reclus connaît Edouard Brissaud depuis leurs études de médecine à Paris¹ : on les surnommait « les dioscures de la médecine » (cf. 1897).

¹ Le Dr Paul Reclus emmène le Dr Edouard Brissaud dans sa famille dès le début des années 1870. Au début de l'année 1873, Zéline Trigant reçoit une lettre contenant « une horrible caricature de Paul, un martinet sous le bras, traînant après lui un baby et Brissaud par la main. C'est fort ressemblant ; elle est de M. Mouric, cousin de Brissaud. » Gabrielle Cadier-Rey et Danièle Provain (éd.), *Lettres de Zéline Reclus à son fils Armand, 1867-1874*, Pau, Centre d'étude du protestantisme béarnais, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, 2012, p. 180.



14b. Les cinq frères Reclus en 1889.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Les cinq frères Reclus, cliché Nadar, 1889.

De gauche à droite : Paul (5^e), Elisée (2^e), Elie (1^{er}), Onésime (3^e), Armand (4^e).

Annexe 15

Tableaux généalogiques de la famille Reclus

La première génération est celle de la « sortie de Dordogne » vers la Terre promise du monde moderne en voie d'industrialisation, comme les Hébreux sont sortis du Sinaï après Moïse.

Dans la chronologie, les unions, conjoints, enfants sont parfois renseignés aux dates idoines, mais aussi parfois à la seule date de naissance du personnage de la famille Reclus concerné.

1. La génération des parents d'Elisée Reclus.

1a. Les enfants de Jean Reclus (1760-1848) et Jeanne Virolle (1767-1819) : père, tantes et oncles paternels d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Jacques Reclus	1789			
Isabeau Reclus	1790			
Marie Reclus	1791-1792			
Jean Reclus	1794-1869	1821 1849	Pauline Ducos Lovely Doumeing	enfants (2a) Ø
Jacques Reclus	1796-1882	1824	Zéline Trigant	enfants (2b)
Marie Reclus	1798-1877	1817	Jean Daniel Ducos	enfants (2c)
Jean Reclus	1800-1803			
Isaac Reclus	1804-1842	1826	Marie Rebeyrolle	enfants (2d)

1b. Les enfants de Pierre Pascal Trigant-Marquey (1775-1840) et Suzanne Rosalie Gast (1784-1871) : mère, tante (et oncle maternel par alliance) d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Zéline Trigant	1805-1887	1824	Jacques Reclus	enfants (2b)
Louise Trigant	1812-1897	1836	Pierre Léonce Chaucherie	Ø

2. La génération d'Elisée Reclus.

2a. Les enfants de Jean Reclus (1794-1869) et Pauline Ducos (1792-1848) : cousines et cousins germains paternels d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
garçon sans vie	1822			
Marie Reclus	1822			
Jean Reclus	1823-1839 ou 1840			
Suzanne Reclus	1825-1916	1847	Benjamin Laurand	Ø
Noémi Reclus	1828-1905	1855	Elie Reclus, frère d'Elisée	enfants (3a)
Jean Reclus	1829-1839 ou 1840			
Anne Reclus	1832-1843			
Pauline Reclus	1838-1925	1863	Jules Duplessis-Kergomard	enfants (3j)

2b. Les enfants de Jacques Reclus (1796-1882) et Zéline Trigant (1805-1887), dont Elisée Reclus : cf. annexe 13 pour le tableau détaillé.

	Vie	Union	Conjoint	
Suzie Reclus	1824-1844			
Elie Reclus	1827-1904	1855	Noémi Reclus	enfants (3a)
Elise Reclus	1829			
Elisée Reclus	1830-1905	1858 1870 ² 1875 ³ v. 1895 ⁴	Clarisse Brian Fanny L'Herminiez Ermance Gonini Florence de Brouckère	enfants (3b1) enfant (3b2) Ø (3b3) Ø
Loïs Reclus	1832-1917	1856	François Trigant-Geneste	enfants (3c)
Marie Reclus	1834-1918	1854	Auguste Grotz	Ø
Zéline Reclus	1836-1911	1860	Pierre Faure	enfants (3d)
Onésime Reclus	1837-1916	1872	Marie-Louise Schmahl	enfants (3e)
Louise Reclus	1839-1917	1871	Alfred Dumesnil	Ø
Noémi Reclus	1841-1915	1863	Eugène Mangé	Ø
Armand Reclus	1843-1927	1874	Eva Guignard	enfant (3f)
Anna Reclus	1844-1851			
Ioana Reclus	1845-1937	1869	Edouard Bouny	enfants (3g)
Paul Reclus	1847-1914	1880	Henriette Larrouy	enfants (3h)

2c. Enfants connus de Marie Reclus (1798-1877) et Jean Daniel Ducos (1791-1878) : cousines germaines paternelles d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Marie-Louise Ducos	1818-1891	1843	Ferdinand Schrader	enfants (3k)
Joséphine Ducos	1823-1918	1852	Albin Laurand ⁵	enfants ?

² Union libre après veuvage.

³ Union libre après veuvage.

⁴ Après séparation, ni mariage, ni union libre : compagnonnage.

⁵ Cf. ci-avant la date du 12 janvier 1847.

2d. Les enfants d'Isaac Reclus (1804-1842) et Marie Rebeyrolle (1803-?) : cousins germains paternels d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Jean Abel Reclus	1827-1905	1853	Marguerite Badet	enfants
Jean Reclus	1828			
Jean Isaï Reclus	1830-1918	?	?	enfant
Jean Paul Reclus	1833-1898	?	Anne Audebert	enfants
Marie Reclus	1841			

3. La génération des enfants d'Elisée Reclus : enfants, neveux et nièces, cousins issus de germains.

3a. Les enfants d'Elie Reclus (1827-1904) et Noémi Reclus (1828-1905) : neveux d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
enfant sans vie	1856			
Paul Reclus	1858-1941	1885	Marguerite Wapler	enfants (4a)
André Reclus	1861-1936	1892	Madeleine Wapler	∅

3b1. Les enfants d'Elisée Reclus (1830-1905) et de Clarisse Brian (1832-1869).

	Vie	Union	Conjoint	
Magali Reclus	1860-1953	1882	Paul Régnier	enfants (4b)
Jeannie Reclus	1863-1897	1882 1893	Léon Cuisinier Félix Ostroga Mroczkowski	enfants (4c) enfants (4d)
Anna Reclus	1869			

3b2. L'enfant d'Elisée Reclus (1830-1905) et de Fanny L'Herminez (1839-1874).

	Vie	Union	Conjoint	
Jacques Reclus	1874			

3b3. L'enfant adoptif d'Ermanche Gonini veuve Trigant-Beaumont (1826-1918), également élevé par Elisée Reclus (1830-1905).

	Vie	Union	Conjoint	
Sophie Guériteau alias Georgette Gonini	1868-?	1889	William Barbotin	enfants (4e)

3c. Les enfants de Loïs Reclus (1832-1917) et François Trigant-Geneste (1821-1904) : nièce et neveu d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Suzanne Trigant-Geneste	1857-1931	∅	∅	∅
François Trigant-Geneste	1860-1914	1895	Stéphany Viard	enfants

3d. Les enfants de Zéline Reclus (1836-1911) et Pierre Faure (1834-1910) : neveux d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Léonce Faure	1861-1909	1887	Elisabeth Fauvel	enfants (4f)
Jean Louis Faure	1863-1944	1888	Madeleine Bourgeois	enfants (4g)
Elie Faure	1873-1937	1896	Suzanne Gilard	enfants (4h)

3e. Les enfants d'Onésime Reclus (1837-1916) et Marie-Louise Schmahl (1850-1915) : neveux et nièces d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Jean Reclus	1873-1950	?	?	?
Elie Armand Reclus	1875-1876			
Elie Armand Reclus	1877-1880			
Jacques Reclus	1879-1960	1905	Joséphine Briffa	enfants
Rosalie Reclus	1881-1952	∅	∅	∅
Maurice Reclus	1883-1972	(1913) 1939 1941	(Isabelle Sauphar ⁶) Jeanne Lavigne Irène Fouquiau	∅ ∅
Hélène Reclus	1884-1956	1911	Jacques Lévy	enfant
Marie-Louise Reclus	1888-1982	1911	Gustave Fréjaville	enfant

3f. L'enfant d'Armand Reclus (1843-1927) et d'Eva Guignard (1853-1948) : nièce d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Jeanne Reclus	1875-1940	1896	André Joubin	enfant (4i)

⁶ Fiançailles seulement, définitivement rompues à la fin de la Grande Guerre. Maurice Reclus est très probablement homosexuel et ne désire sans doute pas particulièrement avoir des enfants : il ne concrétise pas ce projet de mariage. On peut faire l'hypothèse que ses deux mariages tardifs, aux âges de 56 et 58 ans, répondent à des considérations pratiques de la même manière que ceux, par exemple, des écrivains Jorge Luis Borges ou Saint-John Perse.

3g. Les enfants de Ioana Reclus (1845-1937) et Edouard Bouny (1842-1899) : neveux et nièces d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
André Bouny	1870-1910	1910	Marie Rivière	∅
Elisée Bouny	1872-1900			
Louise Bouny	1878			
Marie-Louise Bouny	1880-1888			
François Bouny	1885-1965	1905 v. 1923 1929	Vera Tordeur Hélène Mahieu ⁷ Louisa Mahieu ⁸	enfants ∅ ∅
Pierre Bouny	1889-1916	1915 ?	Hélène Mahieu	enfant

3h. Les enfants de Paul Reclus (1847-1914) et Henriette Larrouy (1859-1940) : nièces d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Marie Reclus	1882-1965	1906	Marcel Labbé	enfants (4j)
Madeleine Reclus	1884-1961	∅	∅	∅

3i. Les enfants de Julie John (1842-1905), sœur cadette de Clarisse Brian première compagne d'Elisée, et Germain Casse (1837-1900) épousé en 1868 : nièces, et neveu par alliance d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Jeanne Casse	1869-1877			
Jules Georges Casse	1872-1876			
Germaine Casse	1881-1967	1906	Jean Pierre Elzéar Gras	enfants ?

3j. Les enfants de Pauline Reclus (1838-1925), cousine germaine et belle-sœur par alliance d'Elisée, et Jules Duplessis-Kergomard (1822-1901) : cousins issus de germain d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Joseph Abraham Kergomard	1865			
Joseph-Georges Kergomard	1866-1946	1894	Lucie Steeg	enfants
Jean Kergomard	1870-1954	1895	Jeanne Steeg	enfants

⁷ Veuve de Pierre Bouny, frère de François, dont il recueille la fille Jacqueline Bouny (1916-1944).

⁸ Sœur d'Hélène Mahieu décédée.

3k. Les enfants de Marie-Louise Ducos (1818-1891), cousine germaine d'Elisée, et Ferdinand Schrader (1808-1891) : petits-enfants de Marie Reclus, tante paternelle d'Elisée, cousin et cousines issus de germaine d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Franz Schrader	1844-1924	1881	Suzanne Goy	enfants ⁹
Marie Schrader	1845-1933	?	Gustave ? Hopmann	enfants
Louise Schrader	1847-1932	?	Léon Ducasse	enfants

3l. À partir de 1863, Louise Reclus (1839-1917) élève les deux filles qu'Alfred Poullain-Dumesnil (1821-1894), finalement épousé en 1871, a eues de sa première épouse Adèle Michelet (1824-1855)¹⁰, fille de l'historien Jules Michelet.

	Vie	Union	Conjoint	
Jeanne Dumesnil	1851-1940	1874	Paul Baudoüin	enfants
Camille Dumesnil	1854-1940	∅	∅	∅

4. La génération des petits-enfants d'Elisée Reclus (choix dans les rameaux).

4a. Les enfants de Paul Reclus (1858-1941), premier des neveux d'Elisée, et Marguerite Wapler (1859-1927) : petits-enfants d'Elie Reclus, petits-neveux d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Geneviève Reclus	1886-1888			
Michel Reclus	1889-1970	1932	Francine Richard	enfants
Jacques Reclus	1892-1893			
Jacques Reclus	1894-1984	1947 1982	Houang Chou-yi Houang Chou-yi ¹¹	enfant

4b. Les enfants de Magali Reclus (1860-1953), fille aînée d'Elisée, et Paul Régnier (1858-1938) : petits-enfants d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Madeleine Régnier	1883-1955	1903	Théodore Lafon	enfants
Jean Régnier	1884-1893			
Jeanne Régnier	1886-1983	1906	Charles Titre	enfants
Aline Régnier	1889-1970	1910	Paul Guion	enfants
Elise Régnier	1893			
Jacques Régnier	1896-1982	1923	Magalie Simeray	enfants
Elise Régnier	1897-1989	1924	Frank Turner	enfants

⁹ Cf. août-septembre 1861 dans la chronologie.

¹⁰ D'Alfred Dumesnil et Adèle Michelet, sont nés en outre une Camille sitôt morte, et Etienne Dumesnil (1845-1905), déjà presque adulte lorsque Louise Reclus s'installe chez Alfred.

¹¹ Jacques Reclus divorce en 1951, puis il se remarie avec son ex-épouse en 1982, probablement pour des raisons administratives. Houang Chou-yi s'écrit Huang Shuyi en pinyin.

4c. Les enfants de Jeannie Reclus (1863-1897), fille cadette d'Elisée, et Léon Cuisinier (1859-1887) : petits-enfants d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Louis Cuisinier	1883-1952	1910 v. 1940	Wanda Tutakiewicz Hsio Niang Savang ¹²	enfant enfant
Magali Cuisinier	1885-1931	1909	Bernard Collin	enfant
Anna Cuisinier	1886-1971	1906 v. 1916	André Tracol Jean Malburet ¹³	enfants enfant
René Reclus ¹⁴	1888-1890			

4d. Les enfants de Jeannie Reclus (1863-1897), fille cadette d'Elisée, et Félix Ostroga Mroczkowski (1867-1936)¹⁵ : petits-enfants d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Marie Ostroga	1893-1975	1923	Michel Saint-Denis	enfants
Yvonne Ostroga	1897-1981	1951	Joseph de Romanet de Beaune	∅

4e. Les enfants de Georgette Gonini (1868-?) et William Barbotin (1861-1931), divorcés en 1909-1910 : « petits-enfants » d'Ermançe Gonini troisième compagne d'Elisée, et, par-là, d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Carmen Barbotin	1890-1976	1916	Eugène Dhuicque	enfants ?
William Barbotin	1892			
Denise Louise Barbotin	1893-1975	1946	Marcel Albert Marcot	?

4f. Les enfants de Léonce Faure (1861-1909) et Elisabeth Fauvel (1862-1947) : petits-enfants de Zéline Reclus, petite-nièce et petit-neveu d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Marguerite Faure	1888-1957	∅	∅	∅
Jacques Faure	1895-1943	?	Marthe Georgeamet	enfants

¹² Union libre, leur fils Pierre Savang porte le nom de sa mère laotienne.

¹³ Union libre après séparation, cf. la date Vers 1916 dans le chronologie.

¹⁴ Lorsque René naît, son père est mort et ses parents n'étaient pas mariés, de sorte que René porte pour l'état-civil le nom de sa mère Jeannie Reclus.

¹⁵ En 1904, Félix Ostroga se marie : lui naît un fils le 9 juin 1905 à Genève, Georges Ostroga, demi-frère de Marie et Yvonne Ostroga. Cf. 21 mars 1897 dans la chronologie.

4g. Les enfants de Jean Louis Faure (1863-1944) et Madeleine Bourgeois (v. 1866-1946) : petits-enfants de Zéline Reclus, petites-nièces et petit-neveu d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Magali Faure	1890-1925	1907 ¹⁶ ap. 1913 ¹⁷	Georges-Félix Sauphar Emile Gilard	enfants enfant
Pierre Faure	1894-1948	1917 1926 ap. 1944 ¹⁸	Hélène de Djakeli Simone Racine Annie Besnard	enfants ∅ ∅
Adrienne Faure	1895-1989	1917	Jean Jalaguier	enfants
Denise Faure	1897-1994	1917	Jean Labusquière	enfants

4h. Les enfants d'Elie Faure (1873-1937) et Suzanne Gilard (1870-1958) : petits-enfants de Zéline Reclus, petites-nièces et petits-neveux d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
François Faure	1897-1982	1922 1978	Antoinette Lefort ¹⁹ Denise Martin	enfants ∅
Elisabeth Faure	1898-1903			
Jean-Pierre Faure	1900-1991	v. 1925 1929	une Marocaine ²⁰ Jeanne Costes	enfant enfants
Marie-Zéline Faure	1904-1997	av. 1927 1936	Pierre Matignon Ary Sadoul	enfant ∅

4i. L'enfant de Jeanne Reclus (1875-1940) et André Joubin (1868-1944) : petite-fille d'Armand Reclus, petite-nièce d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Eva / Josette Joubin	1897-1976	1920	Jean de Lenclos	enfant

4j. Les enfant de Marie Reclus (1882-1965) et Marcel Labbé (1870-1939) : petits-enfants du Dr Paul Reclus, petits-neveux d'Elisée Reclus.

	Vie	Union	Conjoint	
Jacques Labbé	1910-1940	∅	∅	∅
Jean Labbé	1912-1985	1954	Marguerite Bérard	enfants ?
Paul Edouard Labbé	1915-1943	∅	∅	∅
Jeanne Françoise Labbé	1917-2012	1940	Maurice Pagezy	enfants

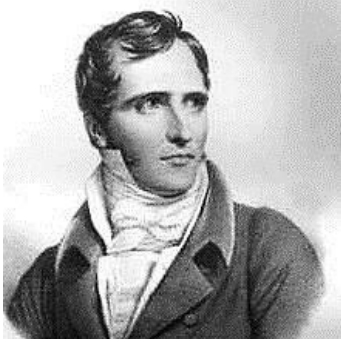
¹⁶ Elle a 17 ans, mais elle est enceinte (fièvre typhoïde et fausse couche en 1908).

¹⁷ Magali Faure divorce de Georges-Félix Sauphar en 1913.

¹⁸ Pierre Faure a, semble-t-il, divorcé d'Hélène de Djakeli (1893-1966), et il divorce de Simone Racine en 1944.

¹⁹ Divorce le 19 janvier 1978, remariage de François le 7 avril 1978.

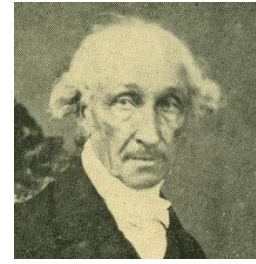
²⁰ Cf. 1951.



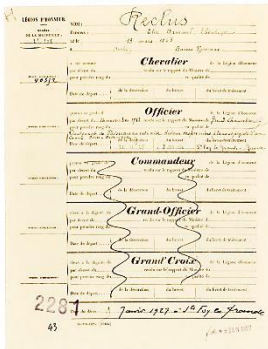
Le duc Elie Decazes, cousin maternel par alliance et parrain du frère Elie Reclus

Annexe 16 L'honorabilité des Reclus

a. Elle reflète le dynamisme intellectuel d'un milieu bourgeois et libéral. Elle est ici illustrée par un « mur » de Légions d'honneur, du reste très incomplet. Les personnages sont situés par rapport à Elisée Reclus.



L'oncle paternel Jean Reclus, bourgeois orléaniste



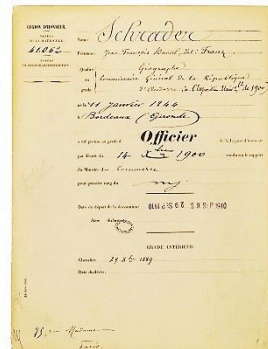
Le frère Armand Reclus, officier



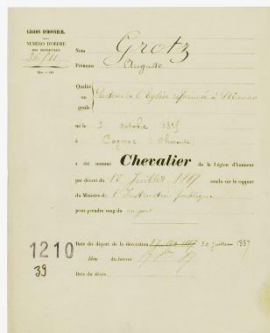
Le frère Paul Reclus, commandeur



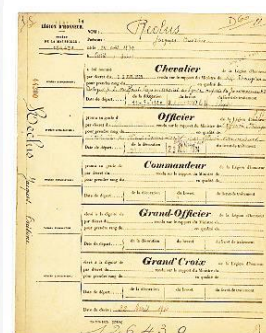
La cousine germaine Pauline Reclus, officier



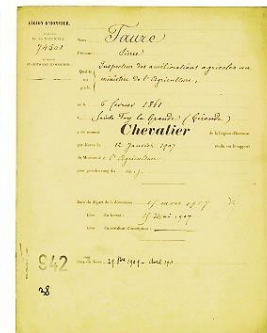
Le cousin issu de germaine Franz Schrader, officier



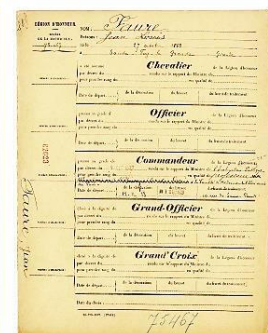
Le beau-frère Auguste Grotz, chevalier



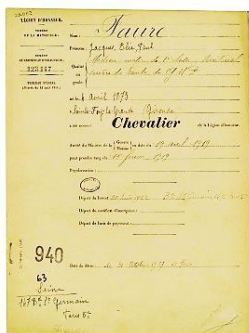
Le neveu Jacques Reclus, officier



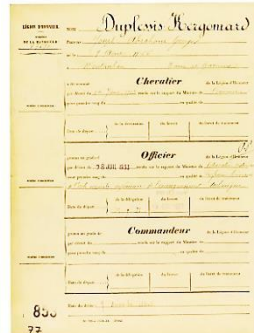
Le neveu Léonce Faure, chevalier



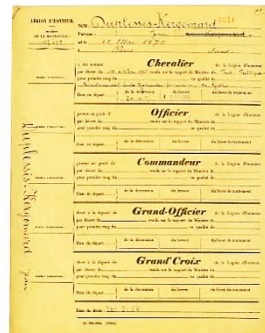
Le neveu Jean Louis Faure, commandeur



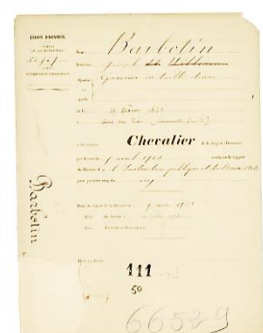
Le neveu Elie Faure, chevalier



Le cousin issu de germaine Joseph-Georges Kergomard, officier



Le cousin issu de germaine Jean Kergomard, officier



Le « gendre » William Barbotin, chevalier



M. Reclus, appelé en Syrie par le général Gouraud.
Jacques Reclus fils d'Onésime,
L'Afrique du Nord illustrée (Alger),
30 octobre 1920, p. 4.

b. À la troisième génération après la « sortie de Dordogne » (cf. la présentation de l'annexe 15), **plusieurs « Reclus » se sont illustrés au XX^e siècle**. Les géographes et les anarchistes français connaissent Paul Reclus fils d'Elie ; les sinologues et les anarchistes français, Jacques Reclus fils de Paul et petit-fils d'Elie ; les agronomes français, Léonce Faure fils de Zéline ; les chirurgiens français, Jean Louis Faure fils de Zéline ; les historiens de l'art et les artistes, Elie Faure fils de Zéline ; les physiciens belges, François Bouny fils de Ioana ; les spécialistes français du dramaturge Ibsen, Jacques Trigant-Geneste fils de Lois ; etc. Mais parmi les plus connus dans la France des années 1920-1930, aujourd'hui plutôt laissés dans l'ombre parce qu'ils s'accordent mal à la geste libertaro-scientifique léguée par les aînés de la deuxième génération (Elie et Elisée), sont deux fils d'Onésime : Jacques Reclus, qui fit une belle carrière de haut fonctionnaire colonial en Tunisie et en Syrie-Liban, et surtout Maurice Reclus, haut fonctionnaire, historien, écrivain, journaliste, membre de l'Institut et figure incontournable du tout-Paris politique et lettré entre 1910 et 1950.

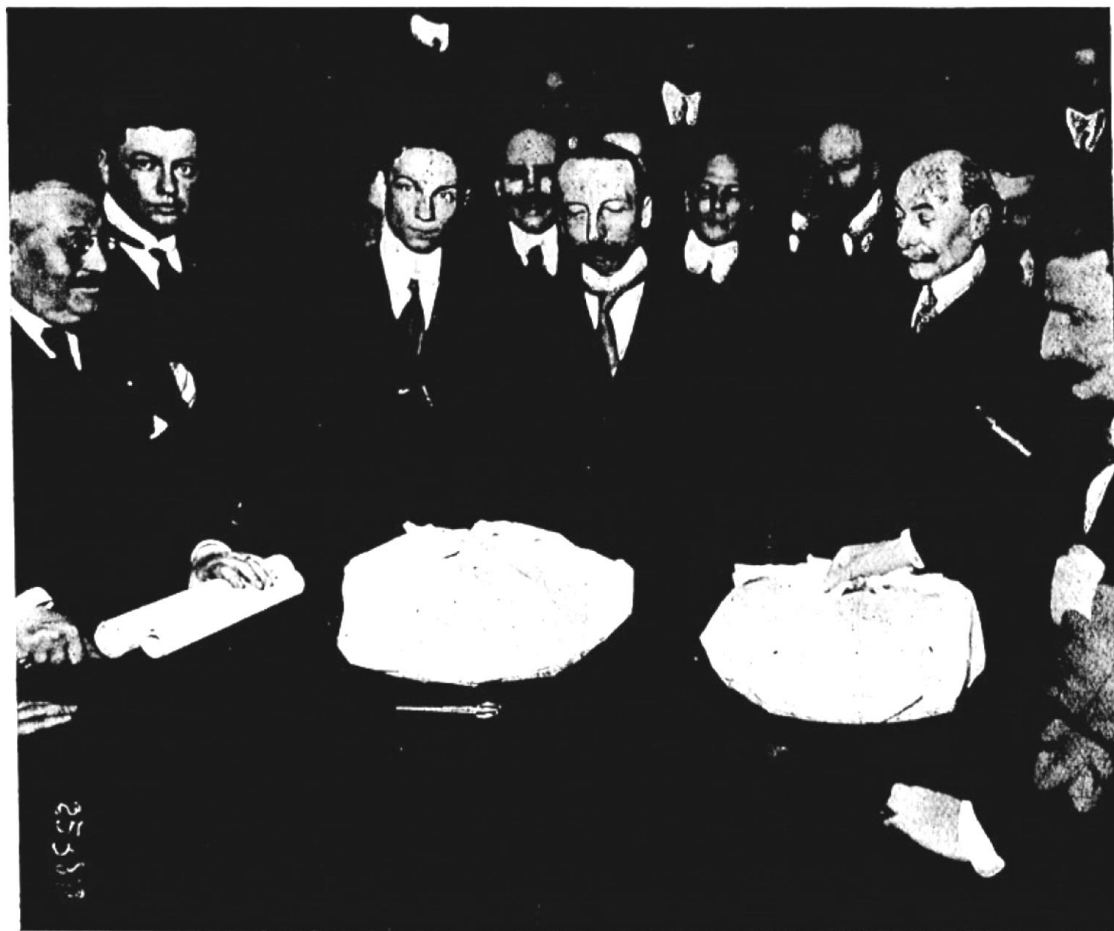
LES ÉVÉNEMENTS DE SYRIE

La tribu des Maoulis fait sa soumission



De gauche à droite, assis au premier plan : le chef de bataillon COUVERT, chef du service des renseignements du vilayet d'Alep ; l'émir FARES EL AITOUR, un des chefs de la tribu rebelle ; M. RECLUS, délégué du haut commissaire à Alep ; l'émir CHAYECH, autre chef de la tribu rebelle ; officier du contrôle d'Alep.
Au second plan : deux interprètes ; le chef BENGIS HAN-HORIN, témoin pour la passation de l'acte de soumission ; officier du service des renseignements ; notable d'Alep ; officier du service des renseignements ; l'émir TURKI, non dissident ; trois interprètes civils et militaires et le secrétaire des émirs maoulis. (Voir en 2^e page)

Jacques Reclus fils d'Onésime dans *Le Matin* (Paris), 1^{er} janvier 1926, p. 1 (cf. cette date).



M. CLARK
M. BANÈS

M. M. RECLUS

M. LÉON BÉRARD

M. A. MESSENGER

Cl. Meurisse

La Revue musicale S.I.M. [Société internationale de musique] (Paris), juillet-août 1912, h.-t. p. 84-85.

Maurice Reclus est ici le bras droit (chef de cabinet) de Léon Bérard, titulaire du sous-secrétariat d'Etat aux Beaux-Arts, l'équivalent de l'actuel ministère de la Culture. À droite, le compositeur et chef d'orchestre André Messager (1853-1929), co-directeur de l'Opéra de Paris. À gauche, le compositeur Antoine Banès (1856-1924) est l'administrateur de la Bibliothèque de l'Opéra. Le New-Yorkais Alfred Clark, président de la Compagnie française du Gramophone (filiale de la compagnie britannique née en 1897), a créé en 1907 un Musée de la voix, vingt-quatre enregistrements sur Gramophone qui doivent rester scellés pendant cent années dans deux urnes conservées dans les caves de l'Opéra ; ce cliché est pris le 13 juin 1912, lors de la cérémonie organisée pour un second don de vingt-quatre enregistrements. Deux urnes, une de 1907 et une de 1912, ont été ouvertes en 2008 et les enregistrements retranscrits (cf. <http://expositions.bnf.fr/voix/arret/01.htm>).

Maurice Reclus connaît bien mieux le monde parisien de la culture que son patron. D'où cet écho fielleux, marqué d'un dédain pour les provinciaux typique du parisianisme, paru dans *Le Rappel* (Paris) le 30 juin 1912 (p. 1), sous la rubrique satirique « Berardiana » : « On sait que Son Excellence Léon Bérard (de Lay-Lamidou²¹), improvisé tout de go sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, alors qu'il ne connaissait du Louvre que les rayons de confection, n'a pas encore le pied très parisien. Il ne rêve que de "grand monde" et de "société aristocratique". Au point de donner de la particule à tout venant. L'autre après-midi, il se trouvait à Bagatelle, où il avait pris l'exposition des roses pour une exposition de peinture. Vient à passer M. Bouton, le sympathique industriel et sportsman bien connu. Le jeune Reclus – qui de loin ressemble à Mme Dieulafoy²² et de près à un arriviste – s'approche de Son Excellence et murmure : "Vous connaissez M. Bouton ?" Et S. E. Léon Bérard, avec un sourire entendu : "Voyons... qui ne connaît pas Monsieur Bouton de Dion²³ !" »

²¹ Béarn, Pyrénées-Atlantiques. D'abord élu de Sauveterre-de-Béarn, Léon Bérard est lié à Louis Barthou et au Dr Paul Reclus : cf. ci-avant la date du 14 janvier 1912. Bérard est « monté » faire des études de droit à Paris mais, lancé dans une carrière politique locale, il ne revient à Paris qu'en 1910, comme député d'Orthez élu grâce à Louis Barthou.

²² Jane Dieulafoy (1851-1916), grande voyageuse passionnée d'archéologie et de pays musulmans (elle a par exemple dégagé le site de la Tour Hassan, à Rabat au Maroc), est célèbre dans le Paris mondain pour son travestissement en homme (tenue vestimentaire, cheveux coupés très court) et sa fréquentation des milieux lesbiens. La comparaison avec Jane Dieulafoy est très probablement une manière (homophobe, ici) de suggérer l'homosexualité de Maurice Reclus : cf. ci-avant décembre 1913.

²³ Jules-Albert de Dion et Georges Bouton se sont associés en 1883 pour créer les automobiles De Dion-Bouton.

Annexe 17

Le cerveau d'Edouard Bouny, mari de Ioana Reclus, beau-frère d'Elisée Reclus

Source : Léonce Manouvrier, « Considérations sur l'hypermégalie cérébrale et description d'un encéphale de 1 935 grammes », *Revue de l'Ecole d'anthropologie* (Paris), décembre 1902, p. 391-414. Figures dessinées au « stéréographe de Broca » par le Dr Papillault (p. 395, 398, 400 et 401). Elie Bouny, dit Edouard Bouny (1842-1899), est nommé « Joseph Bouny » par le Dr Manouvrier. Léonce Manouvrier (1850-1927), physiologiste et neuroanatomiste élève de Paul Broca, est en 1902 directeur adjoint du laboratoire d'anthropologie de l'Ecole pratique des hautes études, professeur d'anthropologie physiologique à l'Ecole d'anthropologie de Paris, secrétaire général de la Société d'anthropologie de Paris, et l'auteur d'une *Etude sur les rapports anthropométriques en général et sur les principales proportions du corps* (Paris, Masson, 1902).

Hémisphère gauche, face externe

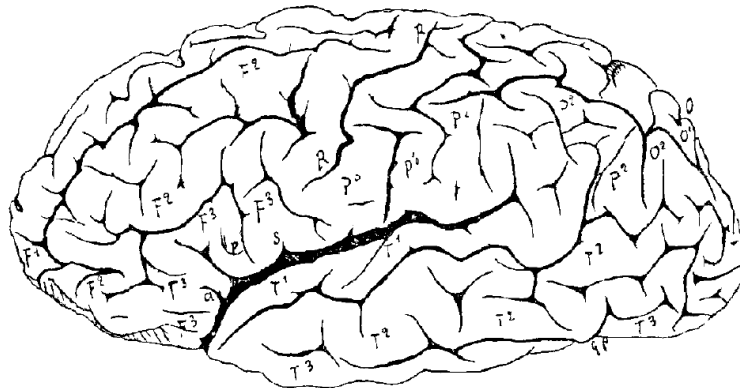


Fig 119. — Longueur maximum au moment du dessin = 200 mm. Longueur maximum du cerveau dans le crâne = 196 mm.

Hémisphère gauche, face interne

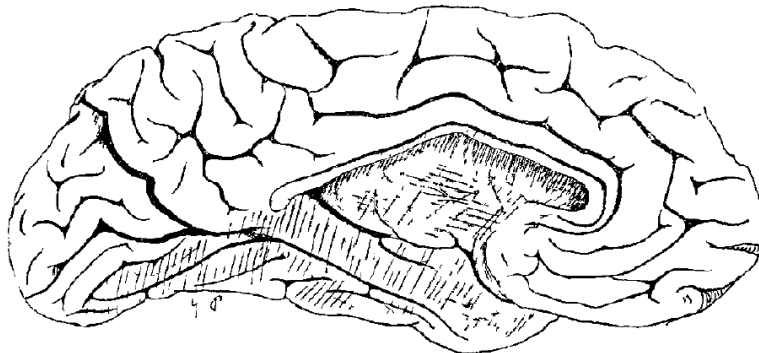


Fig 120.

Hémisphère droit, face externe

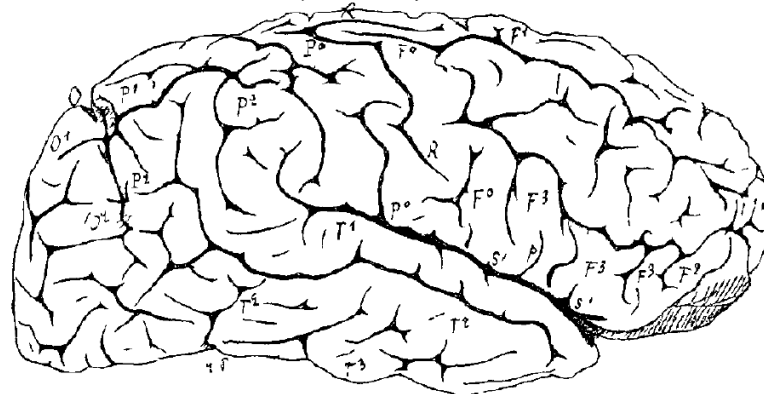


Fig. 121.

Hémisphère droit, face interne

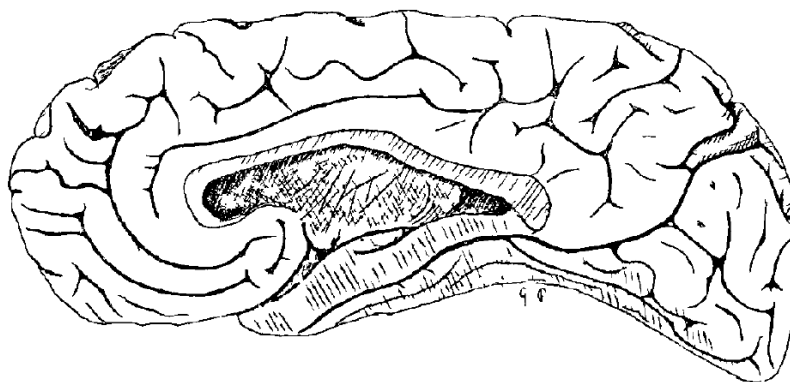


Fig. 122.

« Joseph Bouny était notaire, docteur en droit, dans une petite ville de la Gironde. Broca, qui était son compatriote et en relations amicales avec lui, avait remarqué le volume extraordinaire de son crâne, et lui avait dit qu'il devrait léguer son cerveau au Laboratoire d'Anthropologie. » Bouny « eut pour beaux-frères Elie Reclus, le géographe Elisée Reclus, le chirurgien professeur Paul Reclus ; et il compta parmi ses amis un éminent neuropathologiste, le professeur [Edouard] Brissaud. » (Cf. le cliché en annexe 14, où se trouvent tous ces personnages.) C'était « un homme vigoureux, d'une taille de 1 m. 75 et d'une ampleur thoracique remarquable.²⁴ »

« Un moulage du cerveau, habilement buriné par M. Flandinette, est conservé dans la collection du Laboratoire d'Anthropologie. »

« Le cerveau de J. Bouny présente, dans son plissement, un certain nombre de ces dispositions plus ou moins irrégulières qui, rencontrées sur des cerveaux de criminels, ont été considérées parfois un peu simplement comme des indices d'innéité criminelle. Or le cerveau ici étudié est celui d'un homme qui n'a pas été moins estimé pour la rectitude de sa conduite que pour celle de son jugement. »

« Un encéphale pesant 1 935 grammes dépasse de 375 grammes le poids moyen obtenu en France pour les hommes adultes. [...] Parmi les 15 000 ou 20 000 encéphales dont le poids a été donné dans les nombreuses statistiques publiées jusqu'à ce jour, quelques-uns seulement ont dépassé 1 800 grammes. [...] Sur des milliers de cerveaux d'hommes quelconques, on peut en citer trois ou quatre qui dépassent 1 780 grammes. Sur une soixantaine d'hommes plus ou moins illustres il s'en trouve 7 : Schiller 1 785, Abercrombie 1 785, Bismarck 1 810 ?, Cuvier 1 829, Tourguénef 2 012, Cromwell 2 231, Byron 2 238. »

« Il est certain que le surcroît de volume cérébral des hommes distingués est en majeure partie sinon en totalité subordonné à un accroissement de surface cérébrale. Le plissement du cerveau qui en résulte nécessairement doit donc augmenter, *cæteris paribus* [*cæteris paribus sic stantibus* : toutes choses égales par ailleurs], à mesure que le volume augmente et relativement plus vite par rapport à ce volume. Ce résultat ne se traduit pas d'une façon complète par l'augmentation du nombre des plis et par leurs complications. Il devient beaucoup plus manifeste si l'on considère leur profondeur. Celle-ci était énorme chez Bouny, et je regrette de ne l'avoir point mesurée sur le cerveau frais. »²⁵

Comme toutes les recherches en biologie, celles sur le cerveau se multiplient au XIX^e siècle avec leur lot de migrations et d'emprunts d'une discipline à l'autre, ne serait-ce que par la pratique de la métaphore ou celle de la comparaison. Par exemple, Elisée Reclus compare les « articulations littorales » qui caractérisent la morphologie du milieu géographique de certaines sociétés – un concept interprétatif de la géographie de son temps – avec les plissements du cerveau : « Il définit par exemple les îles et presqu'îles de l'Egée, qui ont vu la naissance de la philosophie, comme "ces replis du cerveau dans lesquels s'élabore la pensée de l'homme"²⁶ ».

²⁴ Cf. cliché ci-avant, annexe 14.

²⁵ § 1 : L. Manouvrier, art. cit., p. 391 et 393 ; § 2 : *ibid.*, p. 394 n. 1 ; § 3 : *ibid.*, p. 394 ; § 4 : *ibid.*, p. 402, 403, 405 ; § 5 : *ibid.*, p. 412.

²⁶ Federico Ferretti, *Elisée Reclus, pour une géographie nouvelle*, Paris, CTHS, 2014, p. 178, cite Elisée Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. I, *L'Europe méridionale*, Paris, Hachette, 1875, p. 47. Outre cet ouvrage de Ferretti, sur les « articulations littorales », cf. Christophe Brun, « Une géohistoire de l'innovation », présentation de David Cosandey, *Le Secret de l'Occident, vers une théorie générale du progrès scientifique*, Paris, Champs-Flammarion, 2007, p. 11-94 ; et « Configuration géographique "européenne" et dynamique d'innovation : sur l'hypothèse d'un engendrement mutuel depuis Strabon », dans Vincent Jullien, Efthymios Nicolaidis et Michel Blay (éd.), *Europe et sciences modernes, histoire d'un engendrement mutuel*, Berne, Peter Lang, 2012, p. 309-345.

Annexe 18

Le procès d'Edouard L'Herminez à Londres, octobre 1856

En octobre 1856, Edouard Joseph L'Herminez (1804-1882), le père de Fanny L'Herminez, est condamné par la justice anglaise à la reconnaissance d'un enfant illégitime né en novembre 1855 d'une bonne à tout faire qu'il employait, Fanny Allen, avec laquelle il entretenait des relations intimes depuis plusieurs années. Cette affaire, puis, sans doute, la fondation d'une seconde famille dans les années 1860 (cf. ci-après), expliquent probablement une rupture définitive entre le personnage d'une part, son épouse et ses quatre filles nées d'Eulalie Renard d'autre part. Et que par suite, en 1870, lorsqu'Elisée contracte une union libre avec Fanny L'Herminez, il ne soit fait mention que de la mère, Eulalie Renard, mais jamais du père qui ne meurt pourtant qu'en 1882, à Lille.

Vers 1836, Eulalie Renard avait elle-même été séduite par Edouard lorsque celui-ci était prêtre catholique à Cambrai.

a. Compte rendu extensif n° 1.

MARLBOROUGH-STREET.

Edward L'Herminez, formerly the Rev. E. L'Herminez, of No. 6, Old Quebec-street, was summoned by Fanny Allen for refusing to support his alleged illegitimate child. The case has been several times adjourned by Mr. Beadon, and it illustrates very completely some of the peculiarities of that clause of the new Bastardy Act which requires that the evidence of the mother shall be corroborated in some "material particular, to the satisfaction of a justice of the peace." From the evidence of the mother it appeared the child was about 20 months old, and that the first step to bring the case within the jurisdiction of a magistrate was to prove that money had been paid by the putative father for the support of the child within the period of twelve months from its birth.—The defence set up was of the usual character—that the defendant had never had any intercourse whatever with the mother of the child, and that the case had been trumped up against him.—The Mother, a young woman of the lower class of servants of all work, either very ignorant or very simple, proceeded to state that somewhere about four years ago the intimacy between the defendant and herself commenced. She was in service, living opposite to the defendant's house. The defendant succeeded in persuading her to leave her place and to engage herself as his servant. It was at the defendant's house that her ruin was effected. The intercourse continued all the time she was in his service, which service she left in consequence of his jealousy and personal violence towards her. After leaving the defendant's house matters were made up between them. The intercourse was renewed and kept up in lodgings which the defendant took for her, furnished for her, and lived with her for some months as her husband, under an assumed name, in different situations which she afterwards filled, and in defendant's own house, where she lived a second time as servant. She left the defendant's house and went into another situation, and when there discovered she was in the family way, of which circumstance she gave notice to the defendant. She was confined in the workhouse. The defendant called at the workhouse, and left her some money and a garment for the child. The defendant also paid for the expense of keeping the child at nurse for about a year, after which period he ceased to contribute anything, though he promised the nurse (a person named Ford) that he would pay for the child.—Mr. Beadon required some proof that the defendant had paid money directly for the support of the child, and that some such payment had taken place before the expiration of the 12 months.—The Mother said, in November last the child was born. In the previous December she took lodgings with a woman named Catherine Collins. The defendant came to the house every week until about the end of December, and paid her rent. On one occasion he gave her a shilling in the presence of Catherine Collins.—Catherine Collins was then called,

who stated that the defendant came every week to see the mother and child; that she knew he paid the mother's rent, as the young woman was entirely without money until he came, and though she did not see the money actually paid, as the defendant communicated with the mother in the passage, she always saw the money in the mother's hand after these weekly interviews. She saw the defendant give the mother a shilling, and on the birthday of the child the defendant came to the mother's lodgings, brought the materials for a plum-pudding, made the pudding himself, and had his share of the treat when it was cooked.—The Defendant, who spoke throughout in French, though he has a competent knowledge of English, and who made use of many religious phrases, attributed the statements of the mother and the witnesses to a persecuting disposition towards him on account of his formerly having been a Roman Catholic priest. He had given the mother money on various occasions, but it was from a charitable feeling. He had paid her lodgings, and had furnished lodgings for her entirely from benevolence. The furniture which he had given to the young woman was given with his wife's consent, and in her presence.—The Wife, a female somewhat advanced in years, and rather hard of hearing, came forward, and said she gave the furniture to the young woman, and not her husband.—The Defendant said the mother had passed herself off as a married woman at one of the situations she took.—The Mother said she did represent herself as a married woman, with a husband in Australia; but this story was invented for her, and put into her mouth by the defendant himself.—Mr. Beadon wished to know why the child had not been sworn before?—The Mother said the defendant was of violent temper. He had threatened to take her life if ever she swore the child to him; and he had promised to be a friend to her if she did not. The last money he paid was about six weeks ago.—Mr. Beadon wished to know why the defendant went to the mother's lodgings on the birthday of the child and made a pudding?—The Defendant admitted this was partly true, and he would explain. He had been the instrument, under Providence, of preventing the mother from committing suicide. This was an event that every good Christian ought to rejoice at, therefore he had gone to the mother's lodgings and had made a pudding.—Mr. Beadon considered the case was of such a remarkable character that he would take time to consider the evidence, and give his judgment on the following Monday.

Yesterday the nurse named Ford was called, she said the defendant promised to pay the expenses, but denied being the father of the child. He said he would give money because the complainant had been a good servant when she lived with him.—The defendant yesterday spoke very good English.—The Complainant said she could bring the landlady of the house where the defendant lived with her as her husband under the name of De Rops.—Mr. Beadon must have that witness, and would again adjourn the case till to-morrow.

London Standard (Londres), mardi 7 octobre 1856, p. 4.

<http://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/bl/0000183/18561007/036/0004>.

b. Compte rendu extensif n° 2.

MARLBOROUGH-STREET.

Rev. G. L'Herminez, teacher of languages, of No. 6, Old Quebec-street, appeared before Mr. Beadon, on a summons, for refusing to maintain an illegitimate child, of which he was alleged to be the father.—The case has been several times adjourned for the production of additional evidence, sufficient to satisfy the magistrate that the allegation of the mother was corroborated in some "material particular."—The mother, Fanny Allen, has throughout adhered to the same statement—that the defendant seduced her while she lived as servant with him; that the intercourse continued, and extended over several years at various places, and that at one period the defendant actually lived in lodgings with her as her husband. The mother deposed to the receipt of money at various times for the support of the child, which assistance had ceased for about eight months. Witnesses were called, who proved that the defendant constantly came to the lodgings of the mother after the child was born, and gave her money. One witness actually proved that the defendant not only gave a small sum of money to the mother in her presence, but that he brought materials for a plum-pudding to the mother's lodgings on the child's birthday, made a pudding, and partook of it. The defence was, that the story was all trumped up, and intended as a kind of persecution because of changes that had occurred in his religious convictions. (Our reporter was informed that the defendant was formerly a priest of the Roman Catholic Church.) That all the money he had given was from pious motives as a minister, and out of pure charity. He positively denied having lived with the mother anywhere at any time.—Yesterday a very respectably-dressed person, named Elizabeth Sayer, came forward, and swore that the defendant and the mother lived as man and wife for several months in her house, and that they passed by the name of De Roque.—The Defendant asserted that he had never seen this witness in his life, and it was untrue he had ever lived in her house with the mother of the child.—Mrs. Sayer declared most emphatically that the defendant was the same person.—Mr. Beadon asked the defendant if he had anything to say?—The Defendant made a very long statement, to the effect that some years ago he consented to take the mother of the child (Fanny Allen) as servant, because she said in the place she was desirous of leaving she was unable to perform her religious duties properly. The mother left his place, but was taken back again, though it was evident she had corruption in her heart. She spoke afterwards of her husband having deserted her and gone to Australia. She left again, and went into the workhouse to be delivered. After this he took her back as servant, though corruption

was still dreadfully conspicuous in her. She left again, and went to live with the witness Collins. He called on her at her lodgings because Collins, she said, had offered to make her a Roman Catholic. He gave her a shilling for a plum pudding, but he did not make the pudding. He had promised to give the nurse some money out of compassion towards the child's support; but as this nurse first applied to him as the uncle and next as the father, he refused to have anything more to do with her. With respect to the witness Sayer he knew nothing whatever of her. All his time was devoted to his educational duties. He never left his home or his wife; he could not have lived at Mrs. Sayer's house, unless he had two bodies, one at the service of Madame L'Herminez, the other at the witness's house.—Madame L'Herminez was called, and she swore that her husband had always lived and slept at home for years past.—Mr. Beadon went over the very lengthy evidence with great minuteness. Since he had been a magistrate he had never heard a case with greater attention and at greater length than this. It was one of those cases in which the law allowed the woman to affiliate a child twelve months after it was born, and empowered a magistrate to hear corroborative evidence, and proof of the payment of money during the year. The defendant, it appeared, had shown repeated acts of kindness to the mother, to every one of which his answer was the same, that they had been shown out of charitable feelings towards the woman, and from no other motive. The witness Sayer had, however, positively sworn to the defendant as being the person who for some months had lodgings in her house, and lived as the husband of the mother, passing under the name of De Roque. The defendant called his wife to rebut this, but her testimony could not altogether be relied on, as her asserted reason for befriending the mother on other occasions was not consistent with probability. Then there was the material evidence of the witness Catherine Collins, who not only saw the defendant give the mother of the child money, but saw him visit the mother every week, and go out with the mother into the passage, who returned immediately with money in her hand, and paid the rent. In addition to this it was stated that the defendant made a pudding at the mother's lodgings. Now was that such conduct as was part of a minister's duty? The defendant having claimed credit for his proceedings as a minister, could it be considered as an act of kindness to the woman, or must it not be considered as something which indicated an interest in the child, the day being its birthday, rather than a feeling of charity towards the mother? Taking all the circumstances into consideration, and weighing them carefully, he was of opinion that the defendant was the father of the child, and he must make an order on him to pay 2s. 6d. weekly and expenses.

London Standard (Londres), jeudi 9 octobre 1856, p. 4.

La condamnation d'Edouard L'Herminez est également parue en entrefilet dans le *Liverpool Mercury* (Merseyside) des 10 et 11 octobre 1856.
<http://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/bl/0000183/18561009/037/0004>.

Il semble en outre que dans les années 1860, Edouard L'Herminez a fondé une seconde famille à Brighton dans le Sussex, où naissent successivement Edouarda Rebecca L'Herminez en 1864 (morte la même année), Edward Joseph L'Herminez en 1865, Camillus L'Herminez en 1866 et Agricole Edward L'Herminez en 1867. Edouard L'Herminez est donc un chaud lapin.

MARLBOROUGH-STREET.

EXTRAORDINARY AFFILIATION CASE.—The *Rev. G. L. Herminez*, teacher of languages, No. 6, Old Quebec-street, appeared before Mr. Beadon, on a summons, for refusing to maintain an illegitimate child, of which he was alleged to be the father. The case has been several times adjourned for the production of additional evidence sufficient to satisfy the magistrate that the allegation of the mother was corroborated in some "material particular." The mother, Fanny Allen, has throughout adhered to the same statement, that the defendant seduced her while she lived servant with him; that the intercourse continued and extended over several years, at various places; and that at one period the defendant actually lived in lodgings with her as her husband. The mother deposed to the receipt of money at various times for the support of the child, which assistance had ceased for about eight months. Witnesses were called, who proved that the defendant constantly came to the lodgings of the mother after the child was born, and gave her money. One witness actually proved that the defendant not only gave a small sum of money to the mother in her presence, but that he brought materials for a plum-pudding to the mother's lodgings on the child's birthday, made a pudding, and partook of it. The defence was that the story was all trumped up, and intended as a kind of persecution because of changes that had occurred in his religious convictions (our reporter was informed that the defendant was formerly a priest of the Roman Catholic Church), and that all the money he had given was from pious motives as a minister, and out of pure charity. He positively denied having lived with the mother anywhere at any time. On Wednesday a very respectably-dressed person, named Elizabeth Sayer, came forward and swore that the defendant and the mother lived as man and wife for several months in her house, and that they passed by the name of De Roque. The defendant asserted that he had never seen the witness in his life, and it was untrue he had ever lived in her house with the mother of the child. Mrs. Sayer declared most emphatically that the defendant was the same person. Mr. Beadon asked the defendant if he had anything to say? The defendant made a very long statement to the effect that, some years ago, he consented to take the mother of the child (Fanny Allen) as servant, because she said in the place she was desirous of leaving she was unable to perform her religious duties properly. The mother left his place, but was taken back again, though it was evident she had corruption in her heart. She spoke afterwards of her husband having deserted her and gone to Australia. She left again and went into the workhouse to be delivered. After this he took her back as servant, though corruption was still dreadfully conspicuous in her. She left again and went to live with the witness Collins. He called on her at her lodgings, because Collins, she said, had offered to make her a Roman Catholic. He gave her a shilling for a plum-pudding, but he did not make the pudding. He had

c. Autre compte rendu de l'affaire L'Herminez, dans le *Reynold's Newspaper* (Londres), 12 octobre 1856, p. 10.

promised to give the nurse some money, out of compassion, towards the child's support; but as the nurse first applied to him as the uncle, and next as the father, he refused to have anything more to do with her. With respect to the witness Sayer, he knew nothing whatever of her. All his time was devoted to his educational duties. He never left his home or his wife—he could not have lived at Mrs. Sayer's house unless he had two bodies—one at the service of Madame L. Herminez—the other, at the witness's house. Madame L. Herminez was called, and she swore that her husband had always lived and slept at home for years past. Mr. Beadon went over the very lengthy evidence with great minuteness. Since he had been a magistrate he had never heard a case with greater attention, and at greater length, than this. Taking every circumstance into consideration, and weighing them carefully, he was of opinion that the defendant was the father of the child, and he must make an order on him to pay 2s. 6d. weekly, and expenses. —

Il est fort probable que le portrait au vitriol d'un certain « X » dépeint en 1852 dans une lettre à Elie, écrite par Elisée alors en Irlande, est celui d'Edouard L'Herminez (le nom a été caviardé par Louise Reclus (Dumesnil), éditrice de la correspondance d'Elisée) :

« Je te renvoie la lettre de X, car elle est assez précieuse pour briller dans ta collection. Il faut que mon caractère ressemble encore beaucoup au sien, puisque la mesquinerie de sa conduite éveille en moi une certaine irritation ; si je ne lui ressemblais que par les rares qualités qu'il possède, je l'étudierais avec le même sang-froid et la même édification que *Rubia tinctorium* [la garance des teinturiers] ou *Apium petroselinum* [le persil]. Mais plus il fait manœuvrer devant nous ses articulations de pantin, plus j'apprends à connaître certains ressorts cachés de mes propres actions ; c'est un squelette sans muscles et sans peau, voilà pourquoi je suis vexé de le voir pirouetter, je me reconnais en lui. Pauvre homme, il se plaint de ce que nous ne laissons pas crever Pfeiffner tranquillement, ou que, tout au moins, la vie ne soit dispensée au pauvre diable par son charitable ministère. Pour rompre avec nous et nous classer parmi ces êtres mythiques, phénomène d'ingratitude qui vivent à Figeac, département du Lot, il parle d'un esprit de discorde et s'accuse adroitement d'égoïsme pour nous accuser de pis encore. Il nous dit qu'il nous sera reconnaissant, pour que cette phrase puisse l'absoudre à tout jamais, même de l'amitié s'il le faut.²⁷ »

²⁷ Lettre à Elie Reclus, *Correspondance*, t. I, 1911, p. 62-63. Elisée ajoute en post-scriptum « Webster aimerait que Fountentèze fût maître d'école à Kylemore. » Le lien entre Figeac et Londres, Fountentèze, L'Herminez et les frères Reclus est évoqué dans une « Lettre de Mlle Fountentèze » : <http://www.1851.fr/hommes/bailly/lettre.htm> (cf. la date de 1852 dans la chronologie).

d. Autre compte rendu de l'affaire
L'Herminez, dans *The Era* (Londres),
12 octobre 1856, p. 7.

MARLBOROUGH STREET.

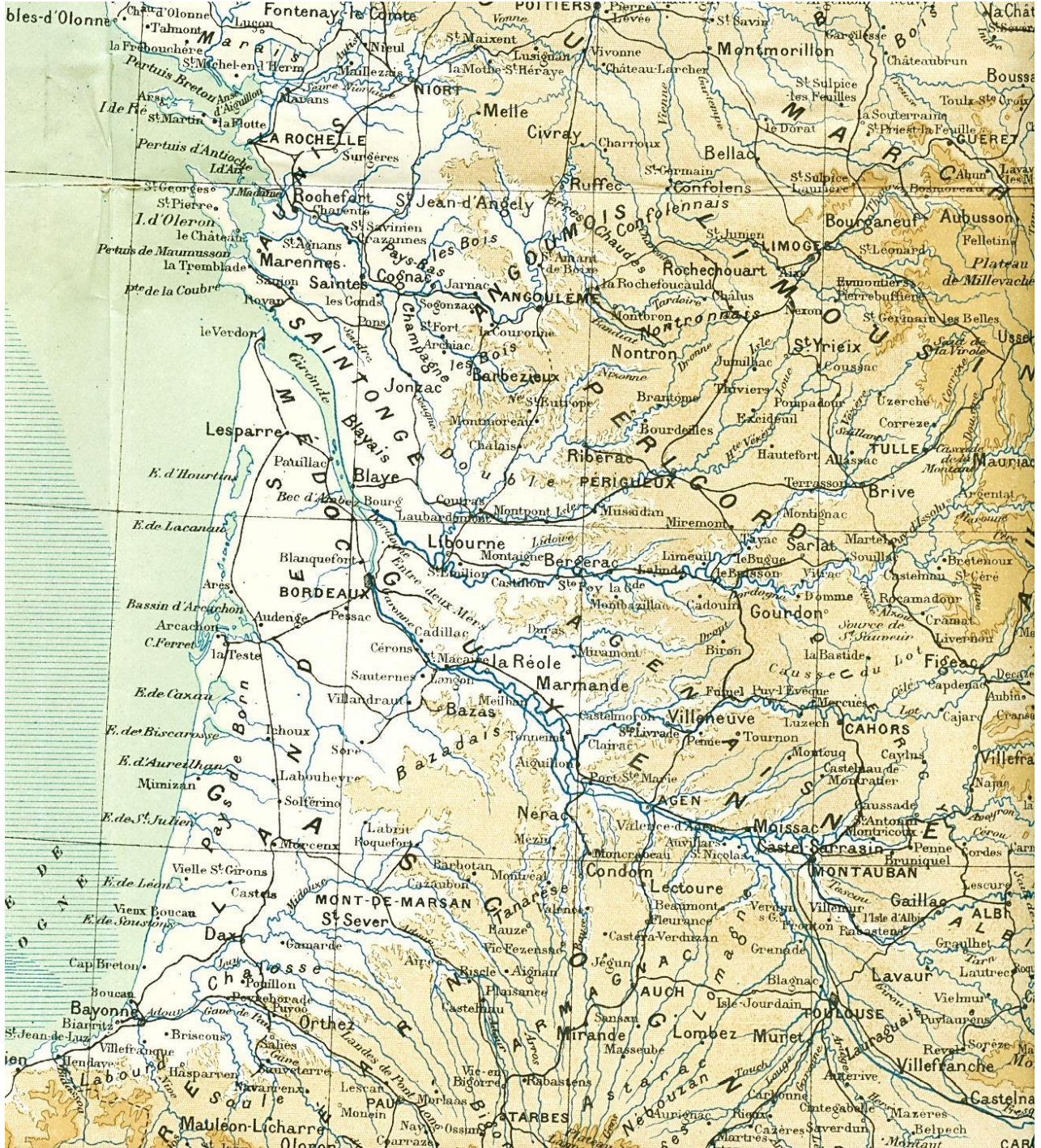
AFFILIATION CASE.—On Monday, *Edward L. Herminez*, formerly the Rev. E. L. Herminez, of No. 6, Old Quebec-street, was summoned by Fanny Allen, for refusing to support his alleged illegitimate child. The case has been several times adjourned by Mr. Beadon, and it illustrates very completely some of the peculiarities of that clause of the new Bastardy Act, which requires that the evidence of the mother shall be corroborated in some "material particular to the satisfaction of a justice of the peace." From the evidence of the mother, it appeared that the child was twenty months old, and the first step to bring the case within the jurisdiction of a magistrate was to prove that money had been paid by the putative father for the support of the child within the period of twelve months from its birth. The defence set up was of the usual character: that the defendant had never had any intercourse whatever with the mother of the child, and that the case had been trumped up against him. The mother, a young woman of the lower class of servants-of-all-work, either very ignorant or very simple, proceeded to state that somewhere about four years ago the intimacy between the defendant and herself commenced. She was in service, living opposite the defendant's house. The defendant succeeded in persuading her to leave her place, and to engage herself as his servant. It was at the defendant's house that her ruin was effected. The intercourse continued all the time she was in his service, which service she left in consequence of his jealousy and personal violence towards her. After leaving the defendant's house matters were made up between them. The intercourse was renewed, and kept up in lodgings which the defendant took for her, furnished for her, and lived with her for some months as her husband under an assumed name; in different situations which she obtained afterwards; and in the defendant's own house, where she lived a second time as servant. She left the defendant's house and went into another situation, and when there discovered that she was in the family-way, of which circumstance she gave notice to the defendant. She was confined in the workhouse. The defendant called at the workhouse and left her some money and a garment for the child. The defendant also paid for the expense of keeping the child at nurse for about a year, after which period he ceased to contribute anything, though he promised the nurse—a person named Ford—that he would pay for the child. Mr. Beadon required some proof that the defendant had paid money directly for the support of the child, and that some such payment had taken place before the expiration of the twelve months. The mother said in November last—the child was born in the previous December—she took lodging with a woman named Catherine Collins. The defendant came to the house every week

until about the end of December, and paid her rent. On one occasion he gave her a shilling in the presence of Catherine Collins. Catherine Collins was called. She stated that the defendant came every week to see the mother and child; that she knew he paid the mother's rent, as the young woman was entirely without money until he came; and though she did not see the money actually paid, as the defendant communicated with the mother in the passage, she always saw the money in the mother's hand after these weekly interviews. She saw the defendant give the mother a shilling; and on the birthday of the child the defendant came to the mother's lodgings, brought the materials for a plum-pudding, made the pudding himself, and had his share of the treat when it was cooked. The defendant (who spoke throughout in French, though he has a competent knowledge of English, and who made use of many religious phrases) attributed the statements of the mother and the witnesses to a persecuting disposition towards him on account of his formerly having been a Roman Catholic priest. He had given the mother money on various occasions, but it was from a charitable feeling; he had paid her lodgings and had furnished lodgings for her entirely from benevolence. The furniture which he had given to the young woman was given with his wife's consent and in her presence. The wife, a female somewhat advanced in years, and rather dull of hearing, came forward, and said she gave the furniture to the young woman, and not her husband. Mr. Beadon wished to know why the defendant went to the mother's lodgings on the birthday of the child and made a pudding? The defendant admitted this was partly true, and he would explain. He had been the instrument, under Providence, of preventing the mother from committing suicide. This was an event that every good Christian ought to rejoice at; therefore he had gone to the mother's lodgings and had given money for a pudding. The complainant said she could bring the landlady of the house where the defendant lived with her as her husband, under the name of De Roque. Mr. Beadon must have that witness, and would again adjourn the case. On Wednesday, a very respectably-dressed person, named Elizabeth Sayer, came forward and swore that the defendant and the mother lived as man and wife for several months in her house, and that they passed by the name of De Roque. The defendant asserted that he had never seen the witness in his life, and it was untrue he had ever lived in her house with the mother of the child. Mrs. Sayer emphatically declared that defendant was the same person. Mr. Beadon asked defendant if he had anything to say? The defendant made a very long statement. He never left his home or his wife—he could not have lived at Mrs. Sayer's house unless he had two bodies—one, at the service of Madame L. Herminez—the other, at witness's house. Madame L. Herminez was called, and she swore that her husband had always lived and slept at home for years past. Mr. Beadon went over the evidence with great minuteness. Since he had been a magistrate he had never heard a case with greater attention, and at greater length, than this. It was one of those cases in which the law allowed the woman to affiliate a child twelve months after it was born, and empowered a magistrate to hear corroborative evidence and proof of the payment of money during the year. The defendant, it appeared, had shown repeated acts of kindness to the mother, to every one of which his answer was the same—that they had been shown out of charitable feelings towards the woman, and from no other motive. The witness Sayer had, however, positively sworn to the defendant as being the person who for some months had lodgings in her house, and lived as the husband of the mother, passing under the name of De Roque. The defendant called his wife to rebut this, but her testimony could not altogether be relied on, as her asserted reason for befriending the mother on other occasions was not consistent with probability. Taking every circumstance into consideration, and weighing them carefully, he was of opinion that the defendant was the father of the child, and he must make an order on him to pay 2s. 6d. weekly, and expenses.

Annexe 19

Cartes de situation, France métropolitaine

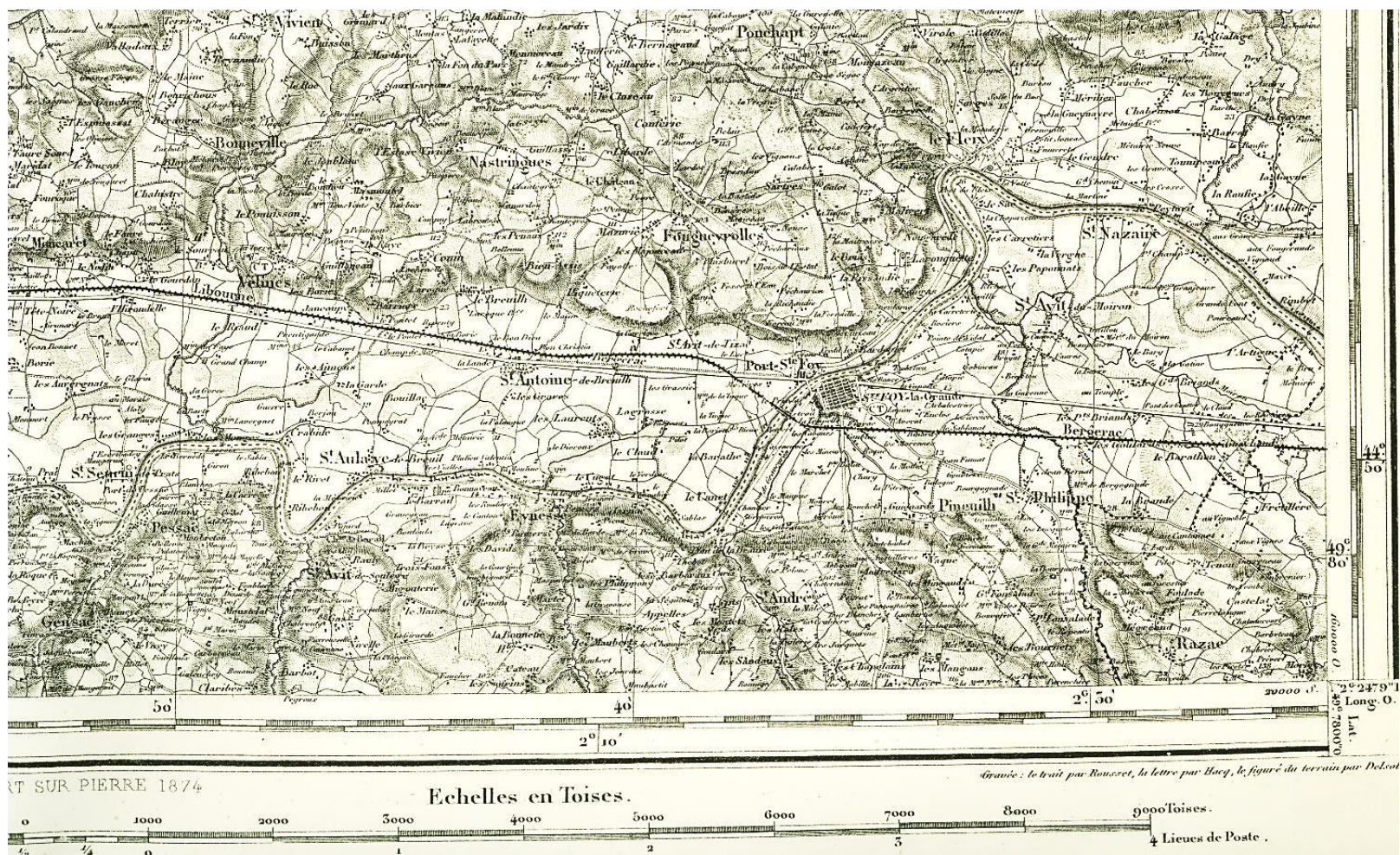
19a. Un grand Sud-Ouest français.



Source : Elisée Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. II, *La France*, Paris, Hachette, 3^e éd. 1885, grande carte h.-t., détail.

Lieux : Poitiers au Nord, Ars-en-Ré, Marennes, Pons, Libourne, Bordeaux, Arcachon, Sainte-Foy-la-Grande, Bergerac, Domme, Montauban à l'Est, Pau, Orthez, Salies-de-Béarn, Sauveterre-de-Béarn, Bayonne au Sud.

19b. Le Fleix, Sainte-Foy-la-Grande et leurs environs (Dordogne, Gironde).

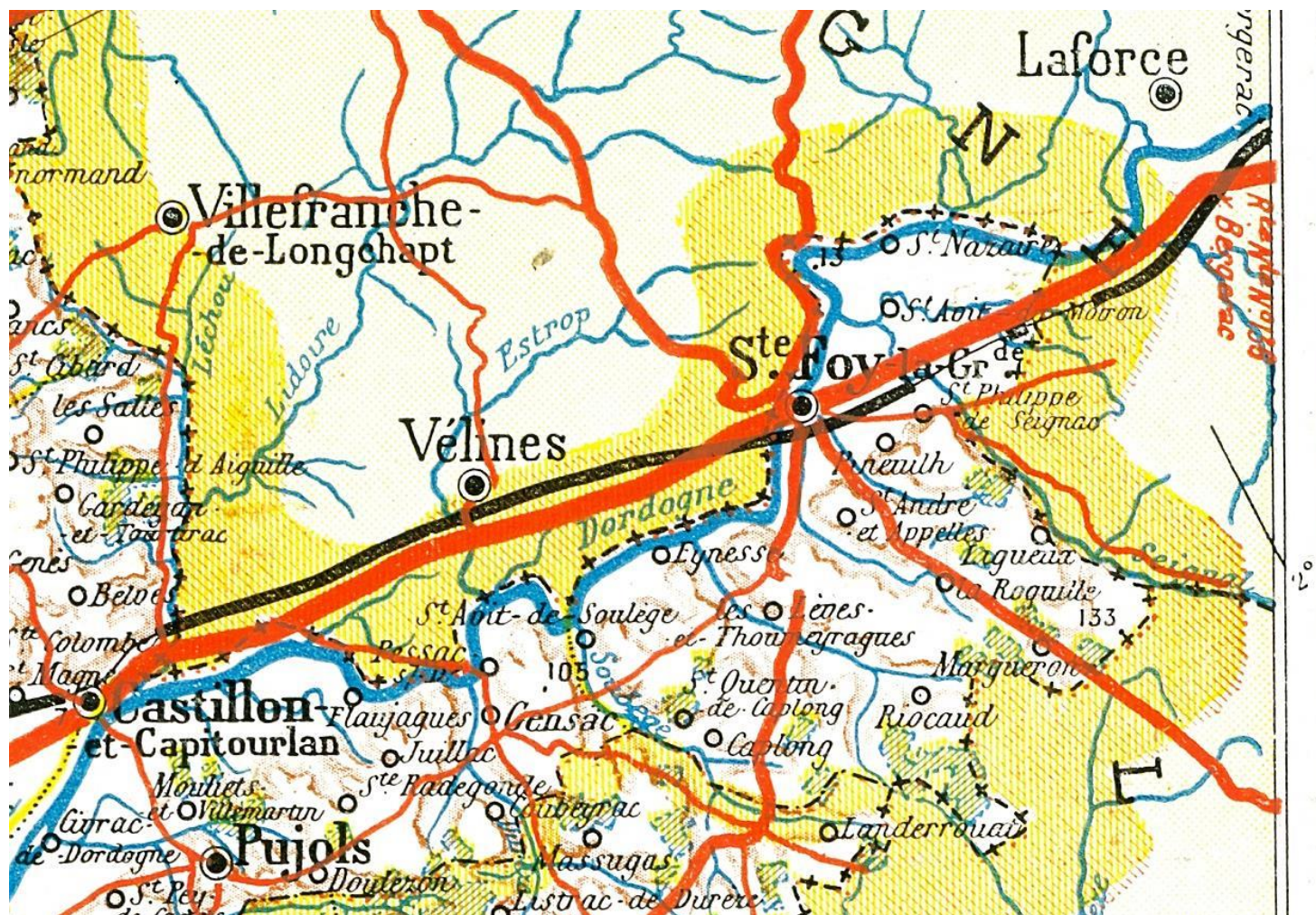


Source : carte d'état-major, feuille n° 181 « Libourne », éd. 1856 révisée (la gare de Sainte-Foy-la-Grande est ouverte en 1875), détail.

Une toise vaut presque deux mètres ; 1 000 toises = env. 2 km.

Sur la rive droite (Nord) de la Dordogne, d'Est en Ouest : Le Fleix, Port-Sainte-Foy, Saint-Antoine-de-Breuilh et les Laurents, Pineuilh, Montcaret (« Moncaret »). Sur la rive gauche (Sud) de la Dordogne, d'Est en Ouest : Saint-Philippe-de-Seignal (« Saint-Philippe »), Sainte-Foy-la-Grande, Saint-André-et-Appelles (« Saint-André »), Eynesse.

19c. Sainte-Foy-la-Grande en Gironde, aux confins du département de la Dordogne, dans la basse-vallée de la Dordogne.



Source : Onésime Reclus, *Atlas de la plus grande France*, Paris, Attinger, 1913, pl. 90 département de la Gironde, détail.

Lieux : Sainte-Foy-la-Grande, Saint-Philippe-de-Seignal à l'Est, Saint-André-et-Appelles au Sud, Eynesse au Sud-Ouest sur la Dordogne.

19d. Triangle Montcaret-Bergerac-La Roche-Chalais.

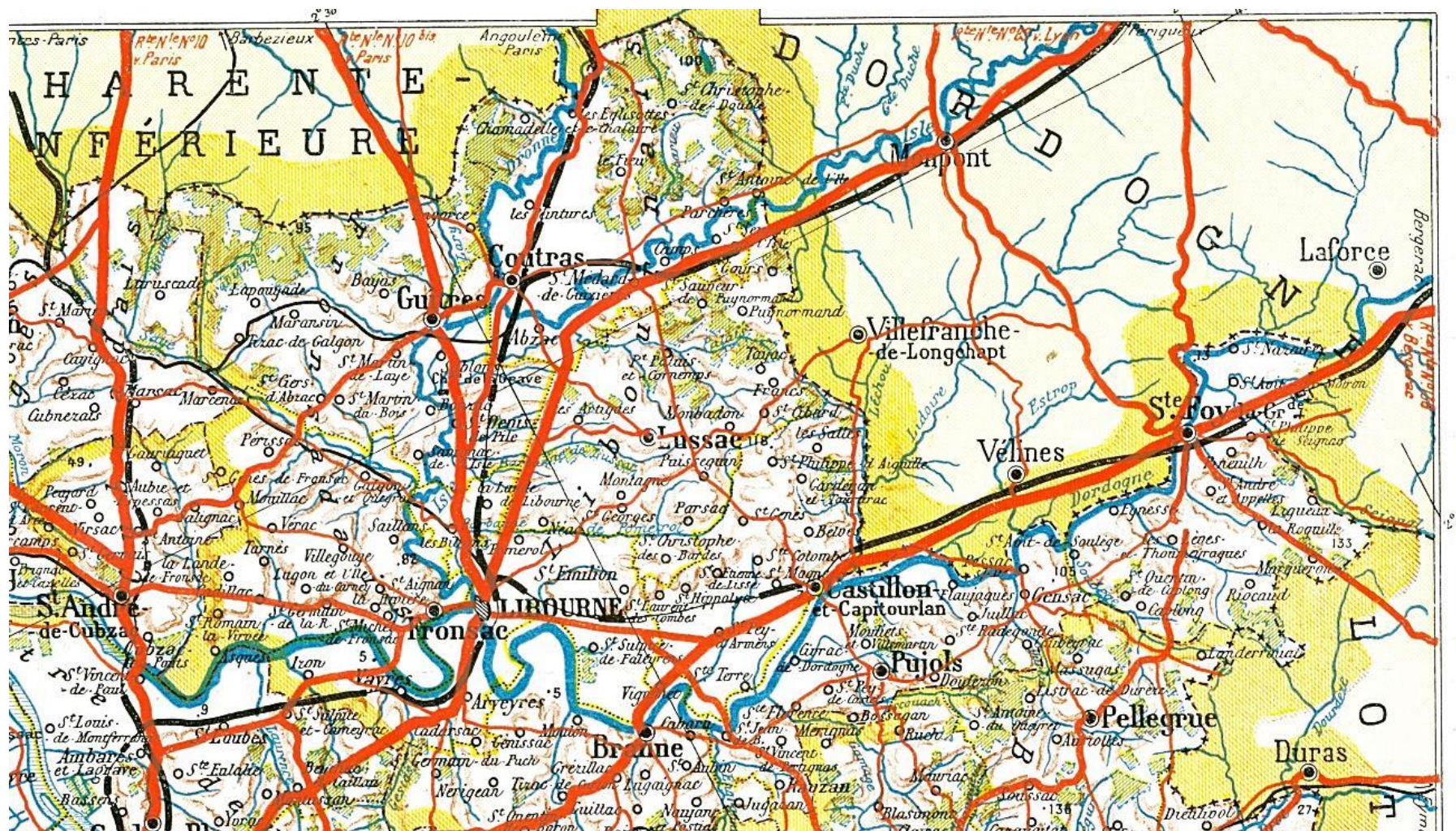


Source : Onésime Reclus, *op. cit.* 1913, pl. 81 département de la Dordogne, détail.

Dans la vallée de la Dordogne : Montcaret (« Moncaret »), Saint-Antoine-de-Breuilh, Sainte-Foy-la-Grande, Le Fleix, Prignonieux, Bergerac.

Au Nord-Ouest, la région de la Double et La Roche-Chalais.

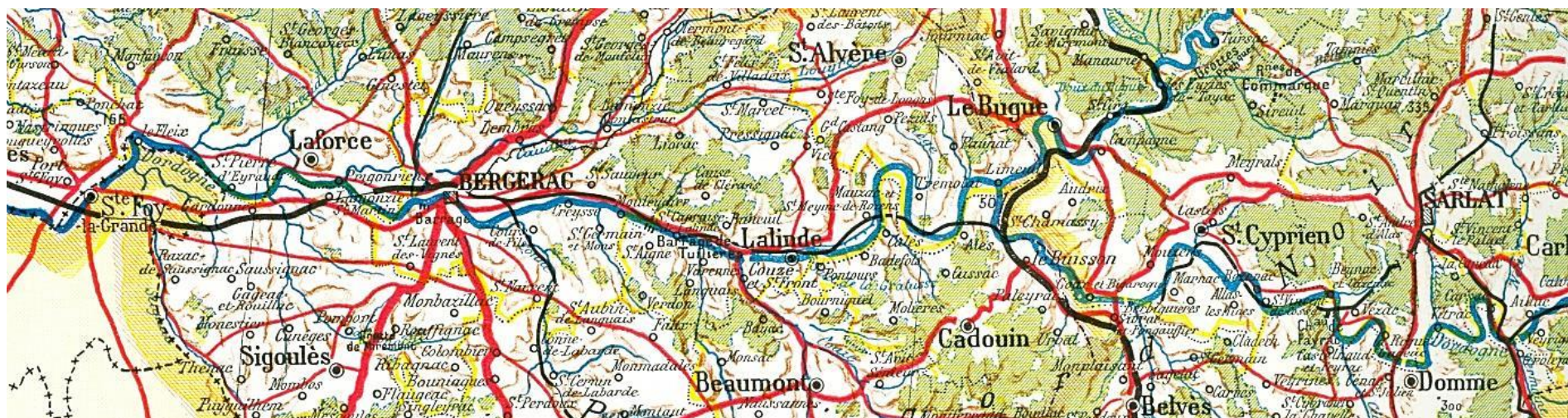
19e. Le Libournais, basse vallée de la Dordogne.



Source : Onésime Reclus, *op. cit.* 1913, pl. 90 département de la Gironde, détail.

Lieux : Libourne sur la Dordogne, Saint-Laurent-des-Combes sur la route de Libourne à Castillon-et-Capitourlan, Sainte-Foy-la-Grande sur la Dordogne.

19f. La vallée de la Dordogne, de Sainte-Foy-la-Grande en aval à Domme en amont.



Source : Onésime Reclus, *op. cit.* 1913, pl. 81 département de la Dordogne, détail.

Lieu : Sainte-Foy-la-Grande, Le Fleix, Prigionrieux, Bergerac, Domme sur la rive gauche de la Dordogne au Sud de Sarlat.

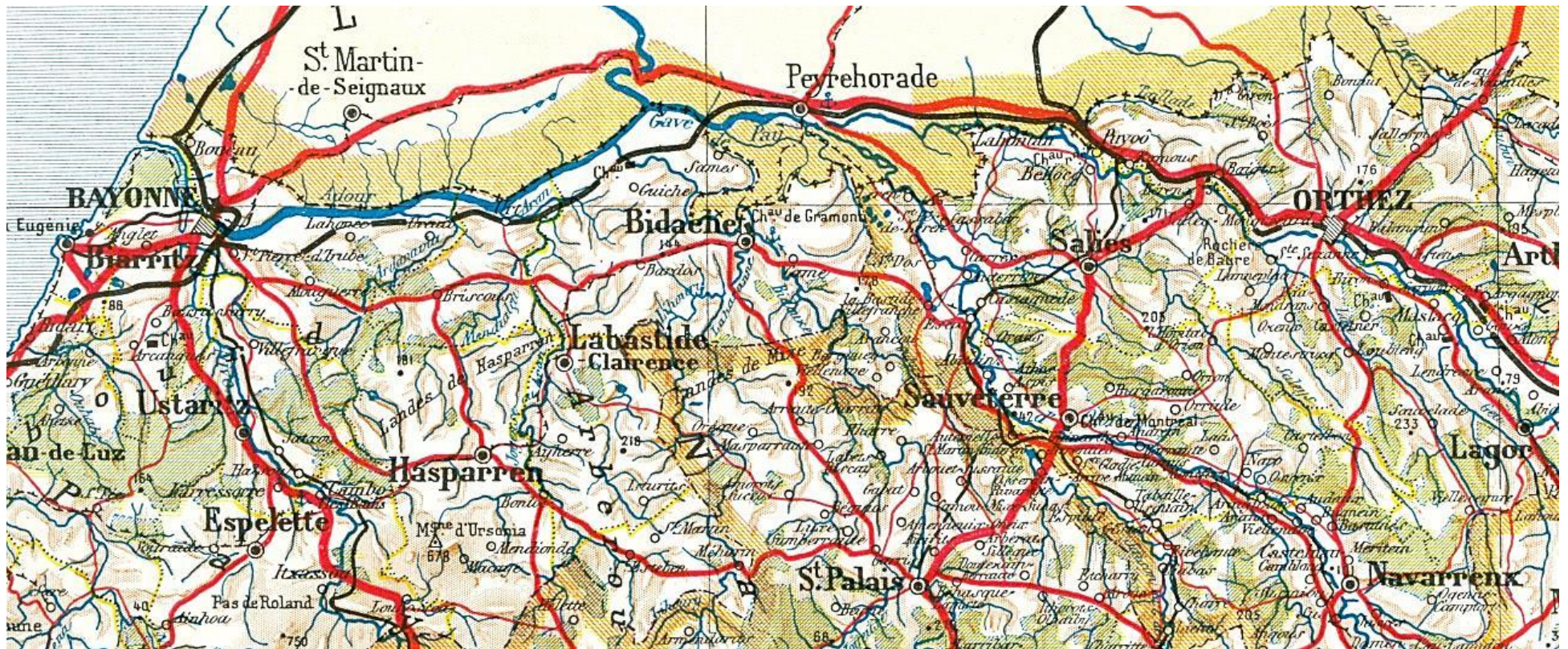
19g. Le pays charentais.



Source : Onésime Reclus, *op. cit.* 1913, pl. 74 département de la Charente-Inférieure, détail.

Lieux : Marennes en face de l'île d'Oléron, Pons sur la route de Saintes à Jonzac, Ars-en-Ré sur l'île de Ré (carton), elle-même au Nord de l'île d'Oléron dont elle est séparée par le pertuis d'Antioche.

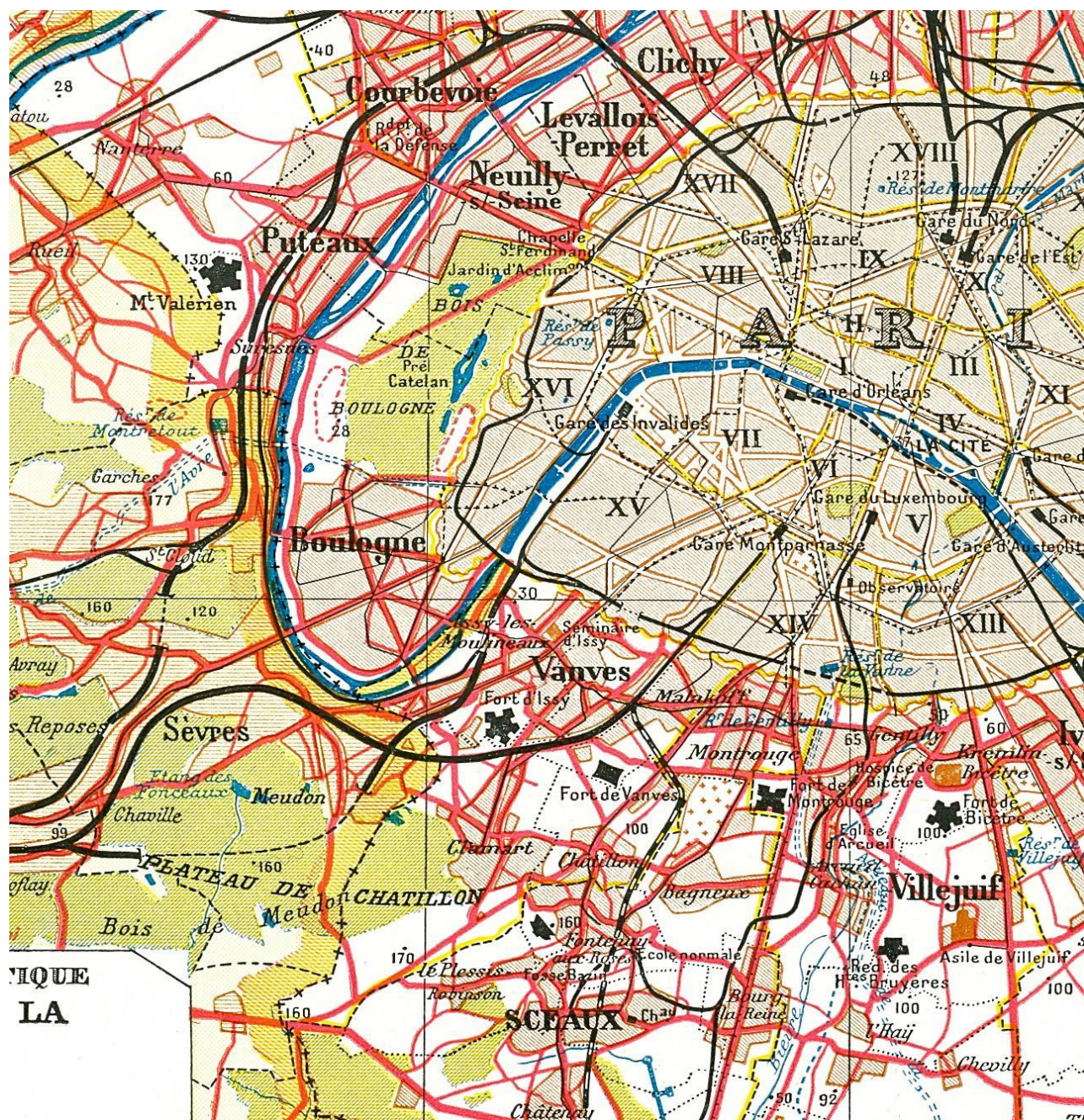
19h. Le Béarn et la côte basque.



Source : Onésime Reclus, *op. cit.* 1913, pl. 120 département des Basses-Pyrénées, détail.

Lieux : Orthez et Baigts sur le Gave de Pau, Salies et Sauveterre au Sud-Ouest d'Orthez, Orion entre Orthez et Sauveterre, Bayonne à l'embouchure du Gave de Pau.

19i. L'Ouest parisien.



Source : Onésime Reclus, *op. cit.* 1913, pl. 129 département de la Seine, détail.

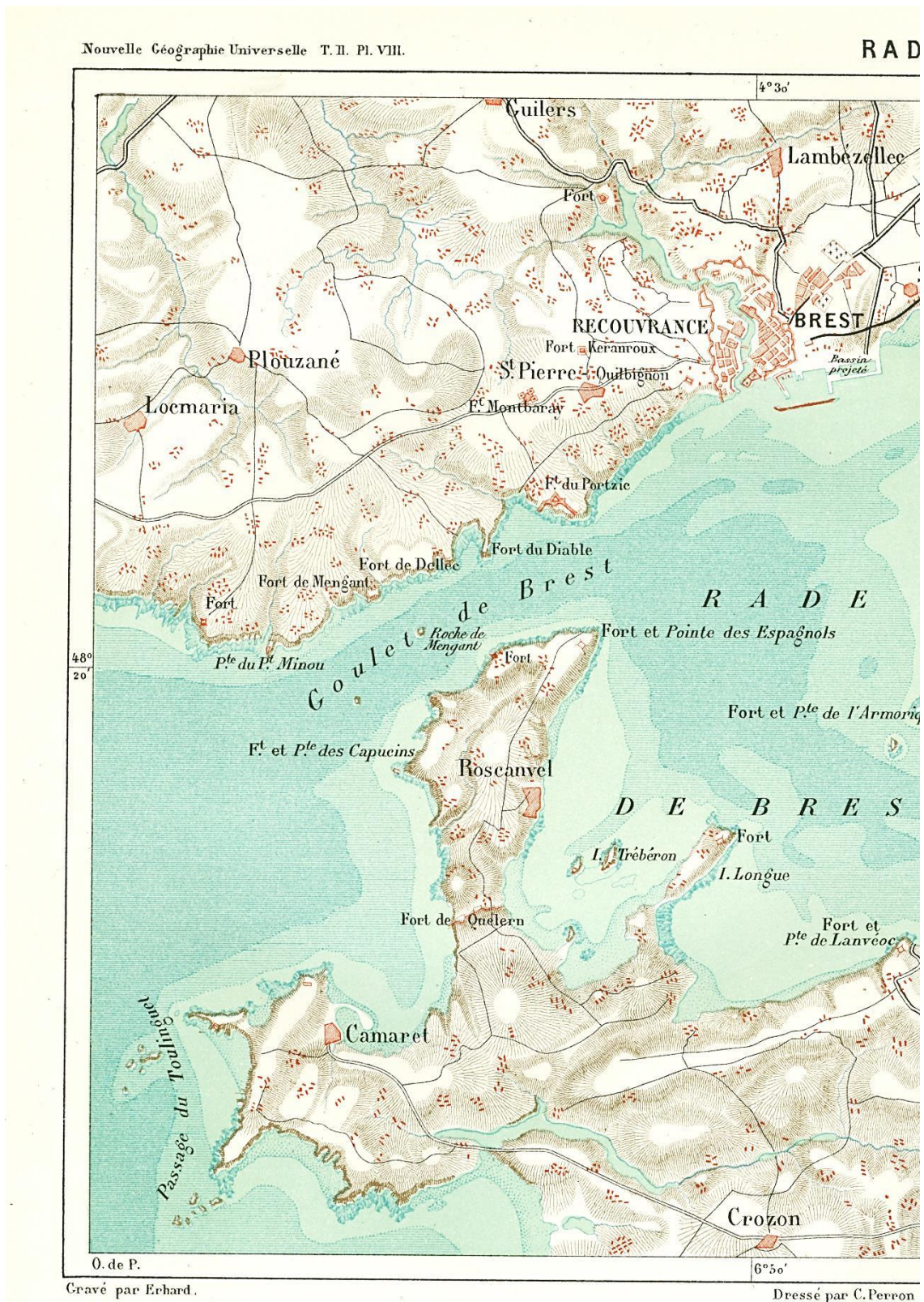
Au Nord-Ouest : Neuilly-sur-Seine, le 17^e arrondissement de Paris, le fort du Mont-Valérien, Nanterre.

Au centre : le 5^e arrondissement de Paris.

Au Sud-Ouest : Sèvres.

Au Sud : la redoute de Châtillon à 160 m. d'altitude, Bourg-la-Reine.

19j. La rade de Brest.



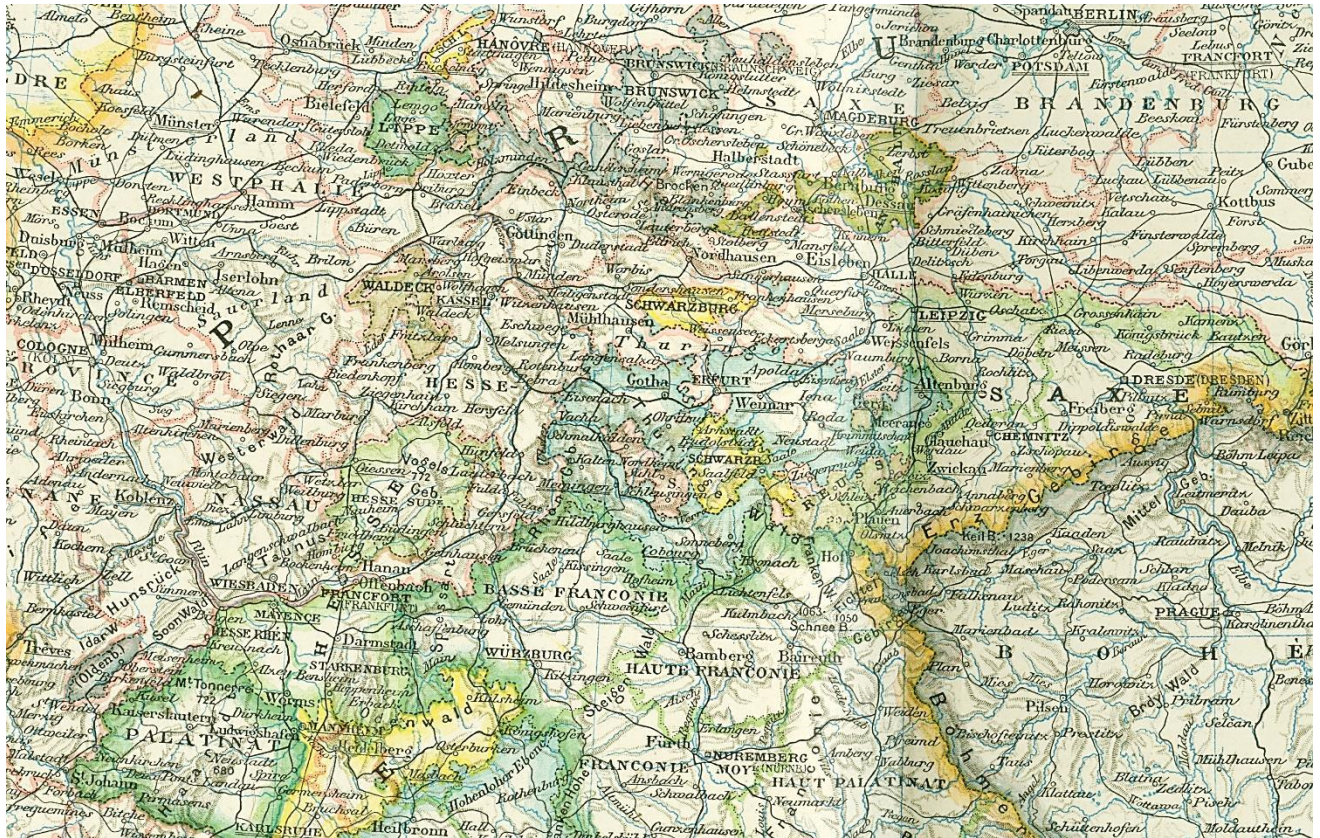
Source : Elisée Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. II, *La France*, Paris, Hachette, 3^e éd. 1885, pl. VIII h.-t. entre les p. 638 et 639, détail.

Lieux : le fort de Quélern est entre Roscanvel et Camaret sur la presqu'île de Crozon qui ferme la rade au Sud, l'îlot de Trébéron est en face dans la rade du côté de l'île Longue.

Annexe 20

Cartes de situation, hors de la France métropolitaine

20a. Neuwied en Rhénanie et Berlin dans le Brandebourg (Prusse, Allemagne).



Source : Franz Schrader (dir.), *Atlas de géographie moderne*, Paris, Hachette, 1889, pl. 26, détail. L'atlas Schrader, dirigé par ce cousin d'Elisée Reclus, se pose en rival français de l'atlas allemand de Stieler (ci-après 20b, 20e et 20f.). Mais en France même, du point de vue du rayonnement et des ventes, il se fait supplanter par l'atlas dirigé par le grand maître de la géographie universitaire Paul Vidal de la Blache (1845-1918), qui imagine une composition cartographique plus innovante et plus pédagogique, et bénéficie en outre de toute la puissance prescriptrice de l'institution scolaire : *Atlas Vidal-Lablache, histoire et géographie*, Paris, Armand Colin, 1894.

Neuwied est à l'Ouest sur le Rhin au Nord de Coblentz (Coblence), dans la direction aval vers Bonn, Cologne et Düsseldorf (ici à l'extrême-gauche).

Berlin est au Nord-Est de Neuwied (ici en haut à droite).

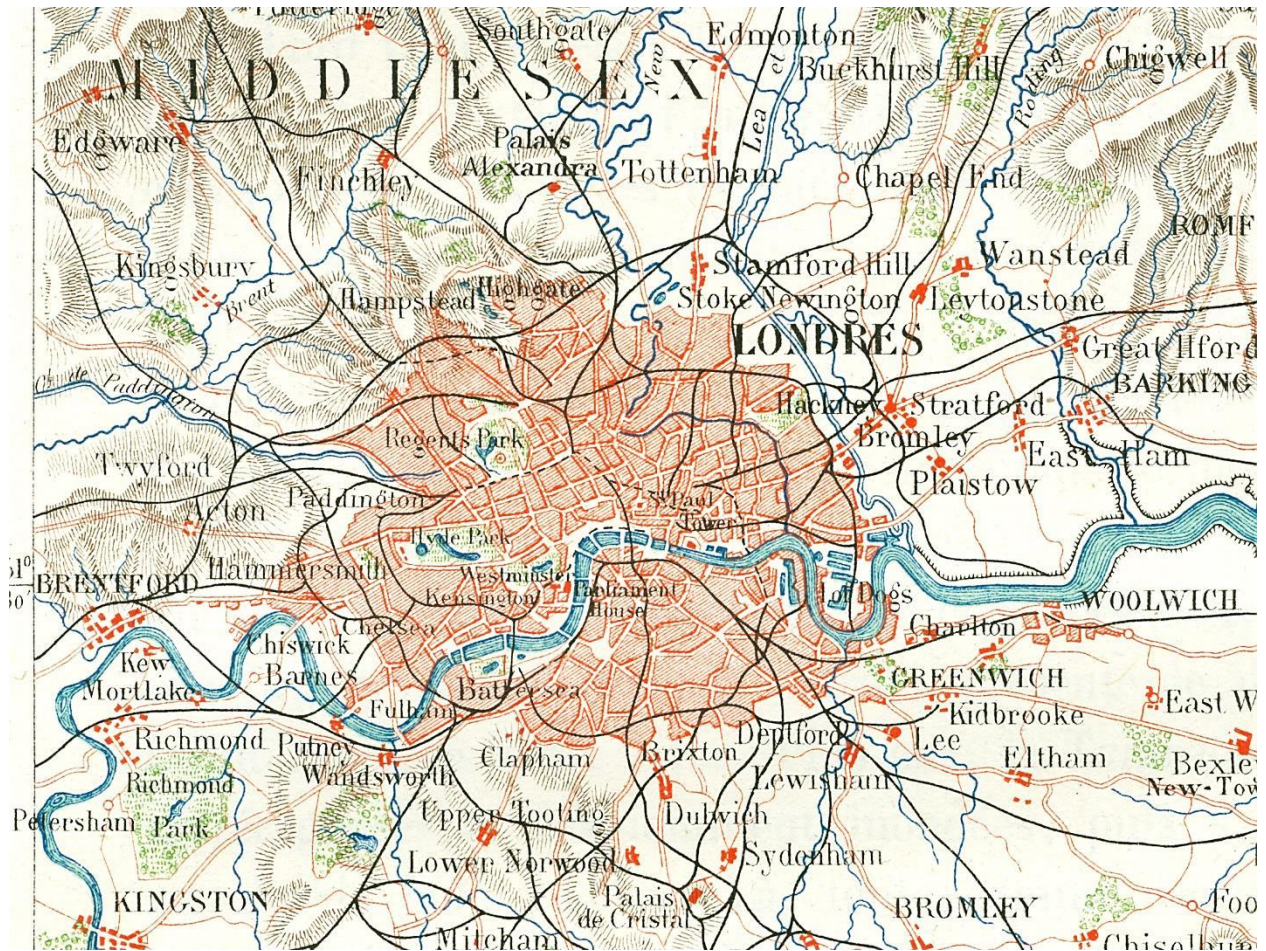
20b. Neuwied en Rhénanie (Prusse, Allemagne).



Source : Institut géographique de Justus Perthes, *Grand Atlas de géographie moderne par Stieler*, 9^e éd., édition pour la France, Gotha (Thuringe, Allemagne), Justus Perthes, 1909, pl. 11, détail.

Neuwied est sur le Rhin en aval et au Nord de Koblenz (Coblence), dans la direction de Bonn, de Cöln (Cologne) et de Düsseldorf.

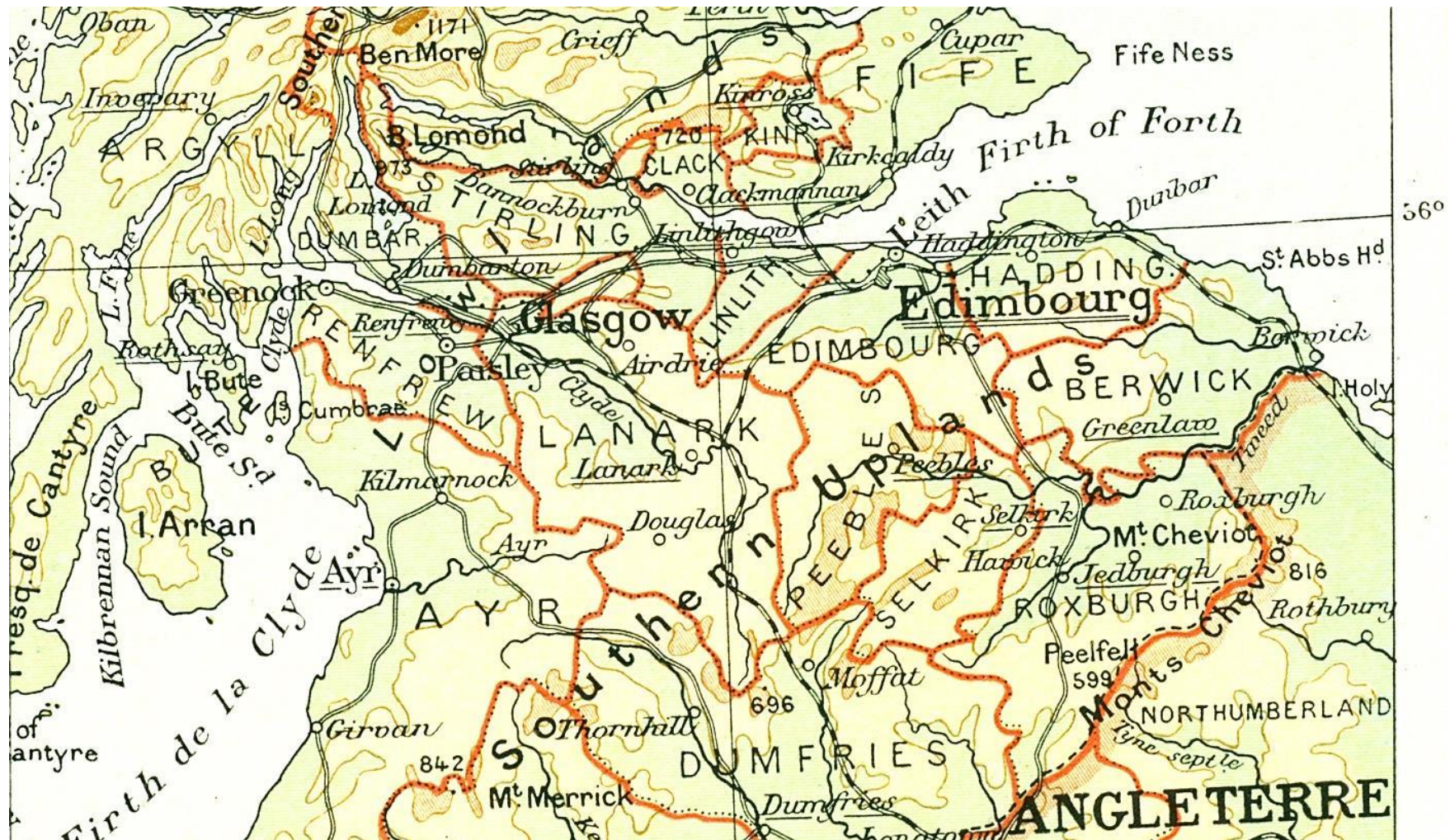
20c. Londres et Acton, Angleterre (Royaume-Uni).



Source : Elisée Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. IV, *L'Europe du Nord-Ouest*, Paris, Hachette, 1878 (daté 1879), carte h.-t. entre les pages 500 et 501, détail.

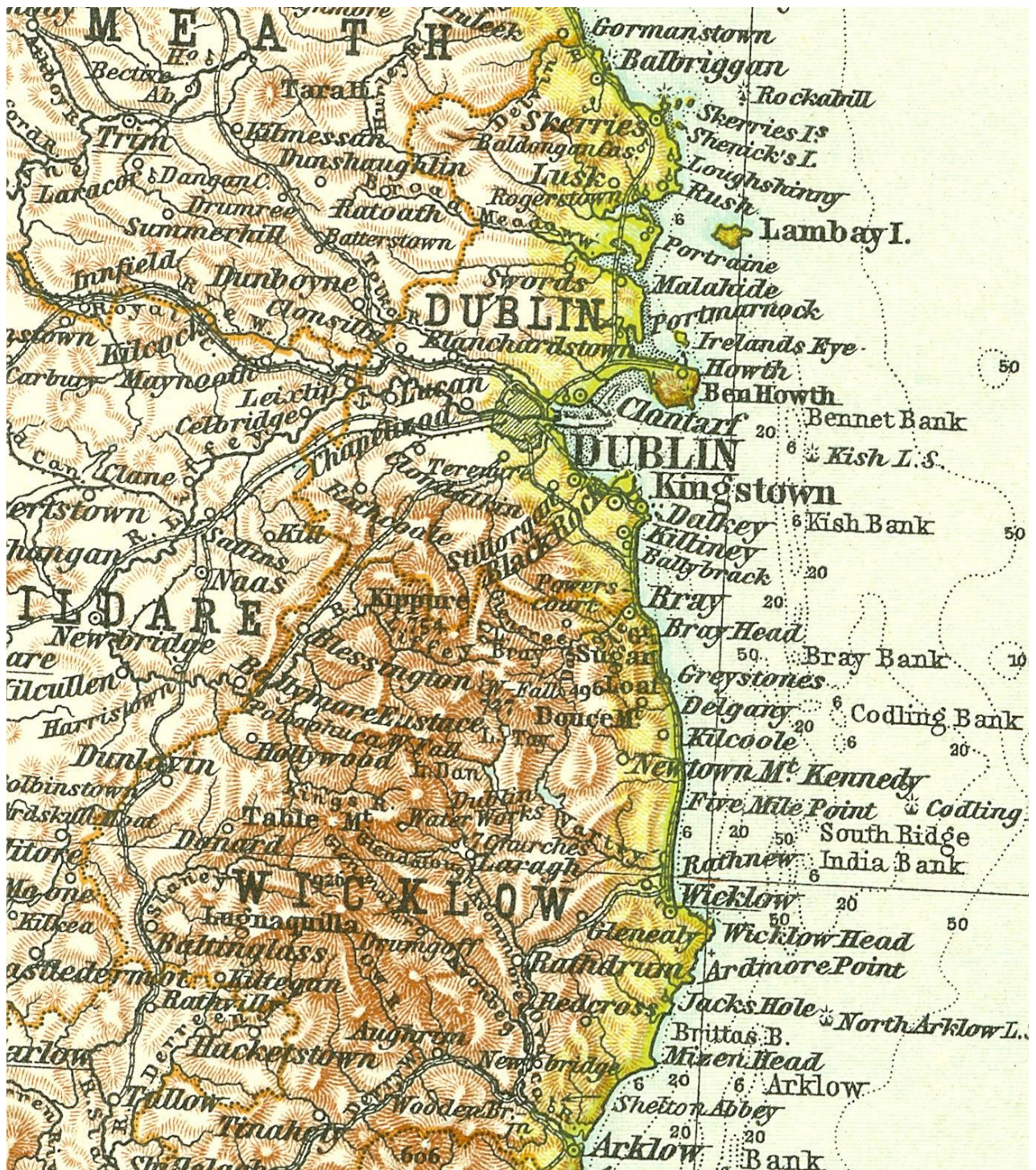
Lieux : Londres, Acton dans la banlieue Ouest sur la route d'Oxford.

20d. Glasgow, Edimbourg et Peebles, Ecosse (Royaume-Uni).



Source : Onésime Reclus (dir.), *Grande Géographie Bong illustrée*, Paris, Bong, t. I, 1911, pl. h.-t. « Ecosse » entre les pages 48 et 49, détail.
 Peebles est au Sud d'Edimbourg dans les Southern Uplands.

20e. Blessington, comté de Wicklow, Irlande (Royaume-Uni).



Source : Institut géographique de Justus Perthes, *Grand Atlas de géographie moderne par Stieler*, 9^e éd., édition pour la France, Gotha (Thuringe, Allemagne), Justus Perthes, 1909, pl. 38, détail.

Lieux : au Sud-Ouest de Dublin, Blessington et le mont Kippure près de la route de Dublin à Blessington.

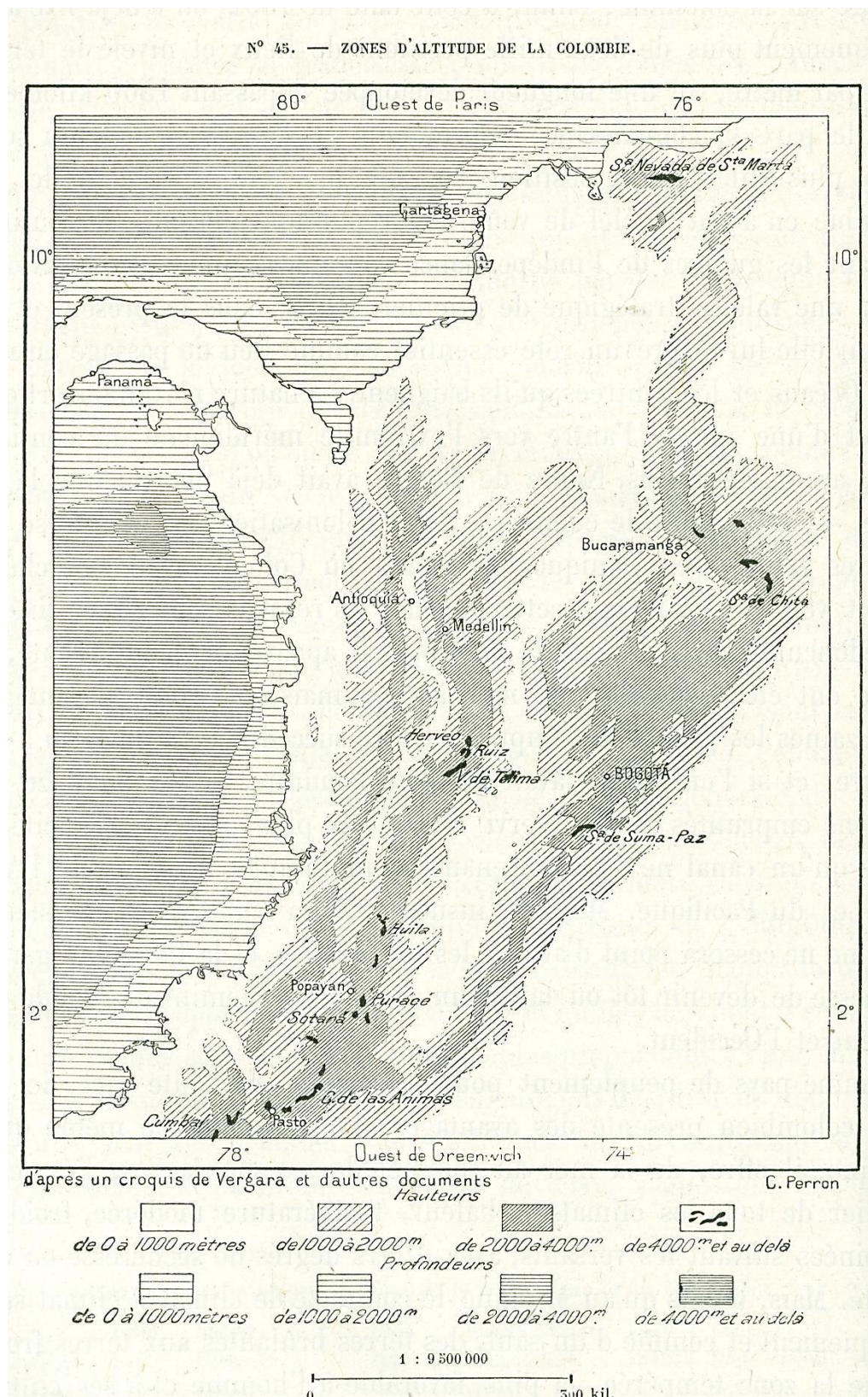
20f. La Nouvelle-Orléans et St. James (Louisiane, Etats-Unis).



Source : Institut géographique de Justus Perthes, *Grand Atlas de géographie moderne par Stieler*, 9^e éd., édition pour la France, Gotha (Thuringe, Allemagne), Justus Perthes, 1909, pl. 90, détail.

Lieux : La Nouvelle-Orléans ; la Plantation Fortier ou Felicity Plantation dépendant de St. James Parish (sur la rive droite du Mississippi, à 50 km à l'Ouest de La Nouvelle-Orléans sur le chemin de Baton Rouge, entre le lac des Allemands et le coude du fleuve où se situe le centre de St. James).

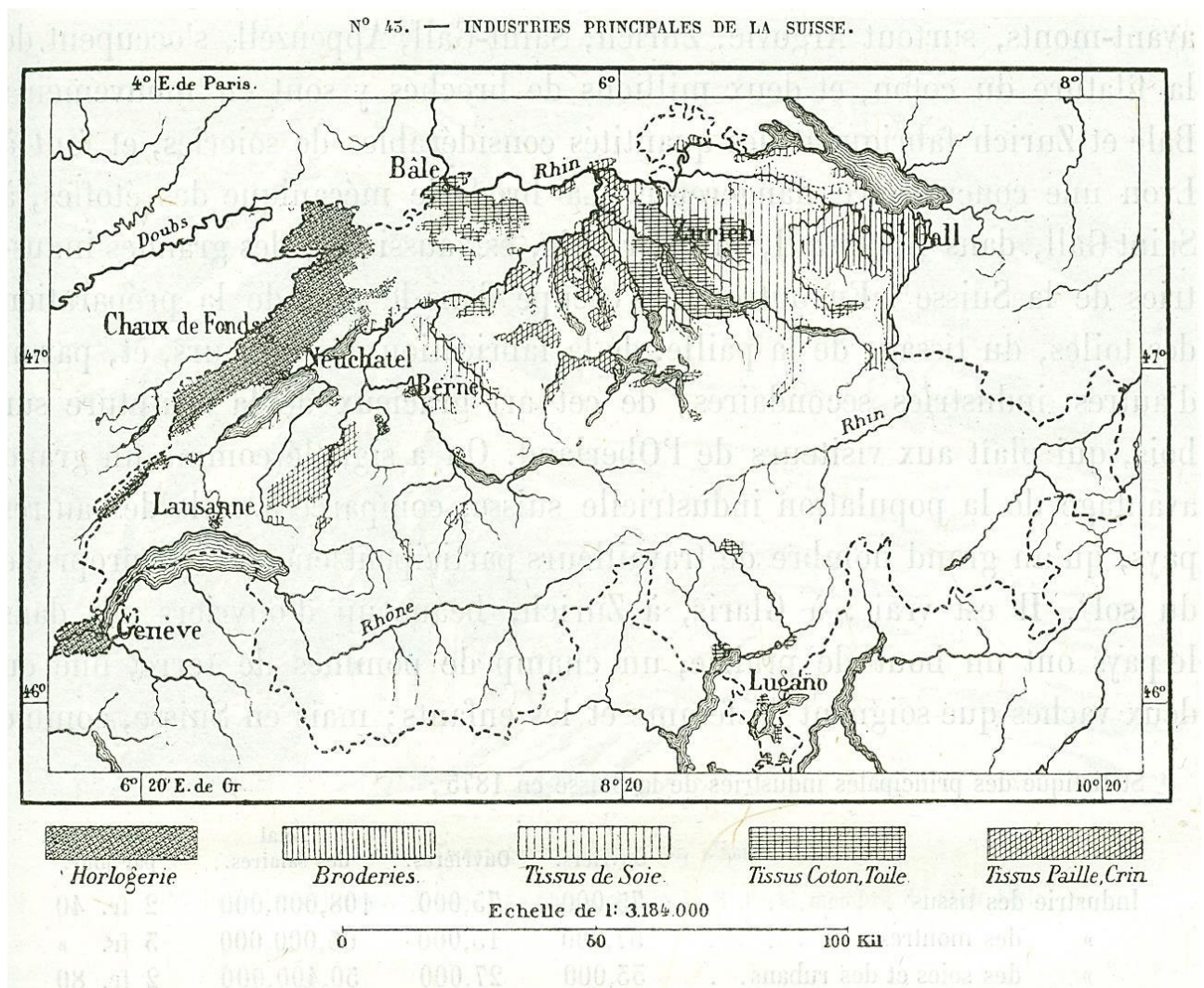
20g. La Nouvelle-Grenade [Colombie].



Source : Elisée Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. XVIII, *Amérique du Sud, les régions andines*, Paris, Hachette, 1892 (daté 1893), p. 224.

Situation de la Sierra Nevada de Santa Marta au Nord-Est de la Colombie.

20i. Suisse : Zurich, Lugano, La Chaux-de-Fonds.

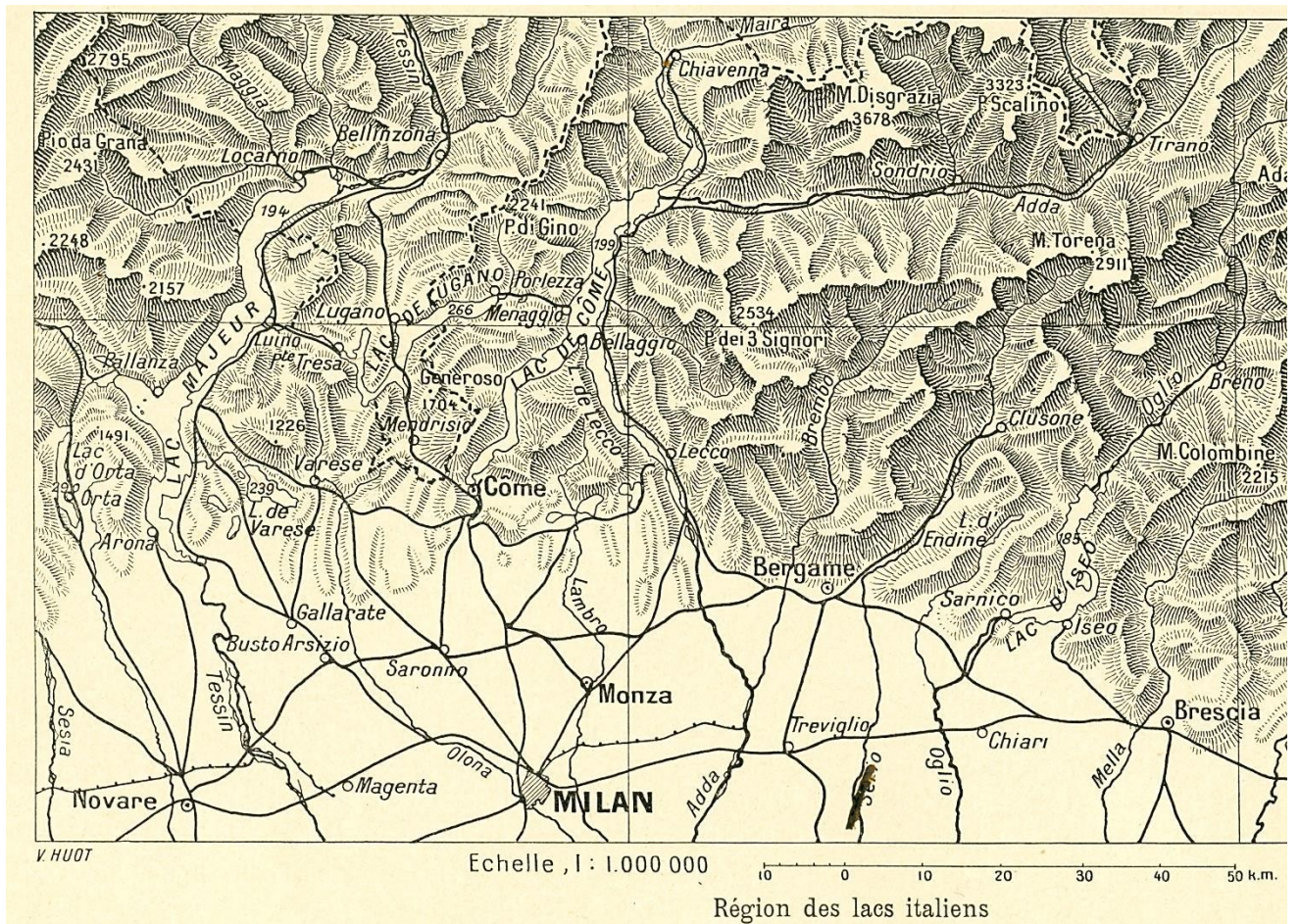


Source : Elisée Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. III, *L'Europe centrale*, Paris, Hachette, 1877 (daté 1878), p. 113.

Autres lieux : Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bern.

[La mention des productions est importante dans une perspective reclusienne : le mouvement politique antiautoritaire de la Suisse romande a prospéré au sein du milieu socio-professionnel de l'artisanat qualifié, dans l'horlogerie par exemple.]

20j. Suisse et Italie : Lugano (Tessin) et Milan (Lombardie).



Source : Onésime Reclus (dir.), *Grande Géographie Bong illustrée*, Paris, Bong, t. I, 1911, p. 178, détail.

Lugano est dans la pointe du Tessin suisse qui plonge vers le Sud entre les lacs italiens (lac Majeur à l'Ouest, lac de Côme à l'Est), au Nord de Milan, sur la route de Milan à Bâle.

201. Algérie : le site d'Alger (département d'Alger, France).

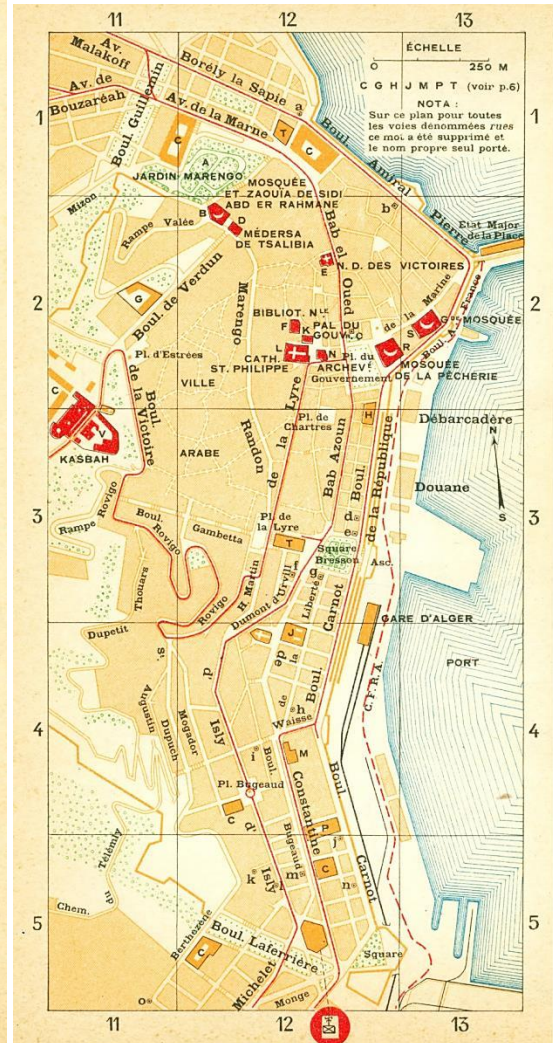
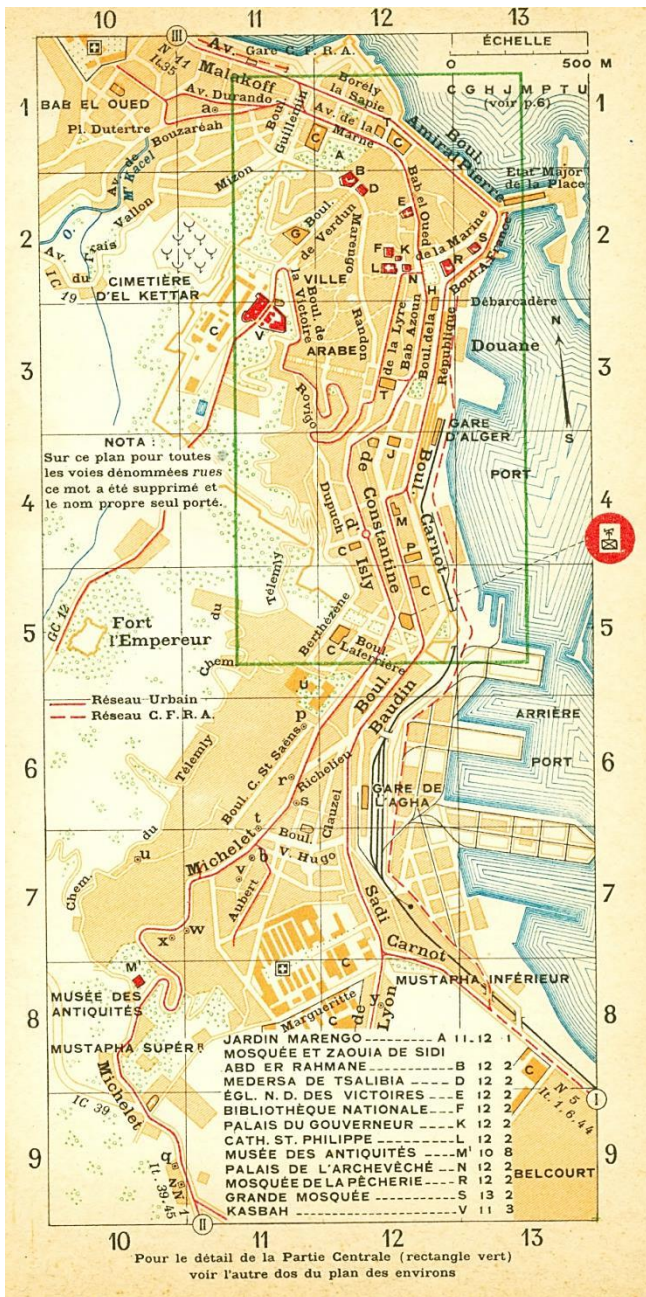


Source : Onésime Reclus (dir.), *Grande Géographie Bong illustrée*, Paris, Bong, t. IV, 1914, p. 16.

Sur les hauteurs à l'Ouest : El Biar et Mustapha Supérieur.

Sur la rade au Sud-Est : le Jardin d'essai du Hamma, entre Belcourt et Hussein Dey.

20m et 20n. Algérie : la ville et le centre d'Alger (département d'Alger, France).



Source : *Guide Michelin Maroc, Algérie, Tunisie*, Paris, Services de tourisme Michelin, s.d., 1^{re} éd. 1929, cartes h.-t. entre les p. 142 et 143.

Lieux : au Sud d'Alger, l'arrière-port de l'Agha, les quartiers de Mustapha, la rue de Lyon, le chemin du Télemly, le boulevard Camille Saint-Saëns, la rue Michelet, le boulevard Victor Hugo, le boulevard Laferrière, la rue Sadi Carnot. Au Nord, le quartier de la Casbah (« ville arabe »), Bab Azoun et Bab-el-Oued.

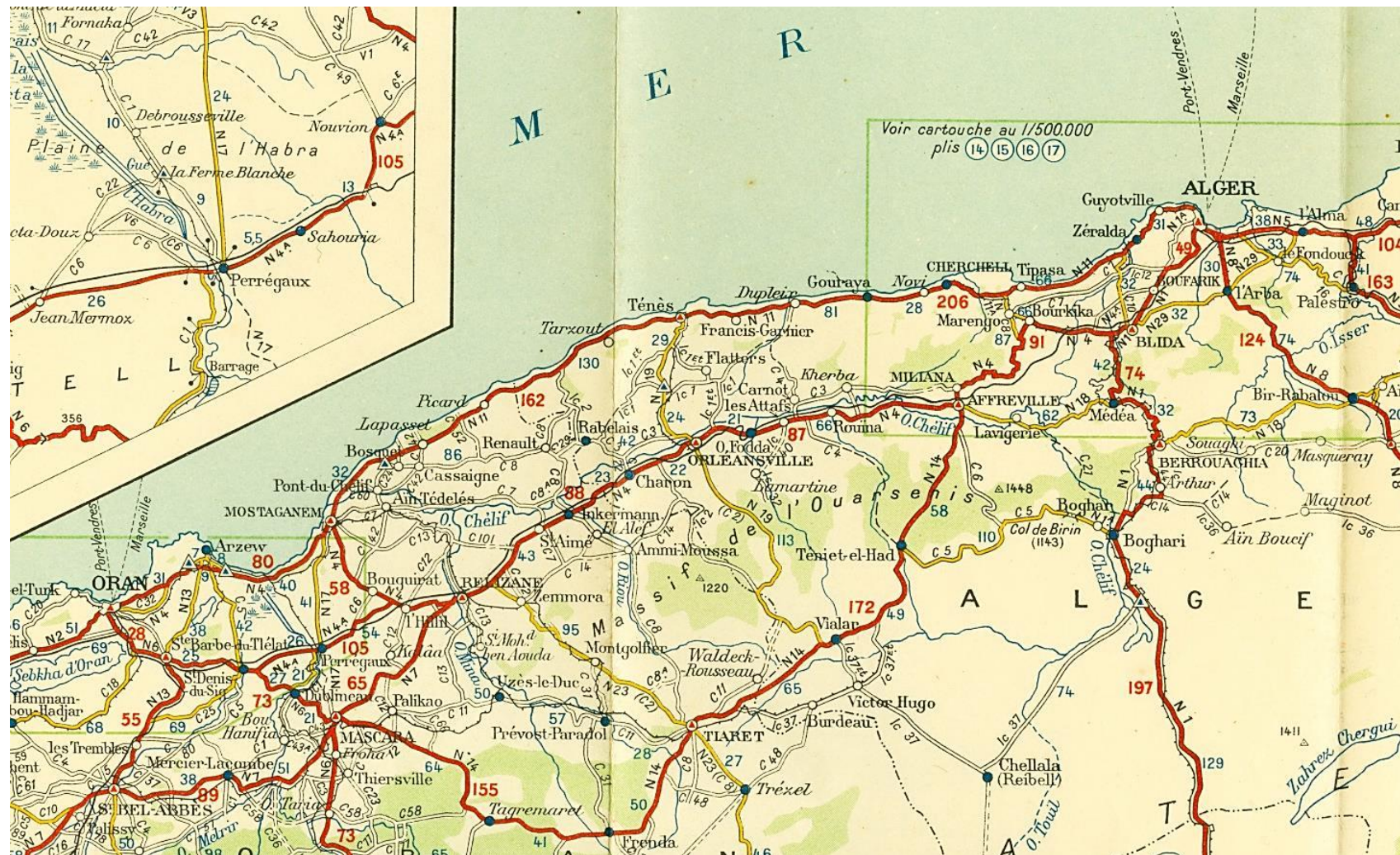
20o. Tazout sur la côte du Dahra, près de Ténès (département d'Alger, France).



Source : Onésime Reclus (dir.), *Grande Géographie Bong illustrée*, Paris, Bong, t. IV, 1914, pl. h.-t. « Algérie », détail.

Tazout, non mentionné, est sur la côte du Dahra entre Ténès à l'Est et l'îlot de Colombi à l'Ouest.

20p. Tazout et le réseau routier de 1942.



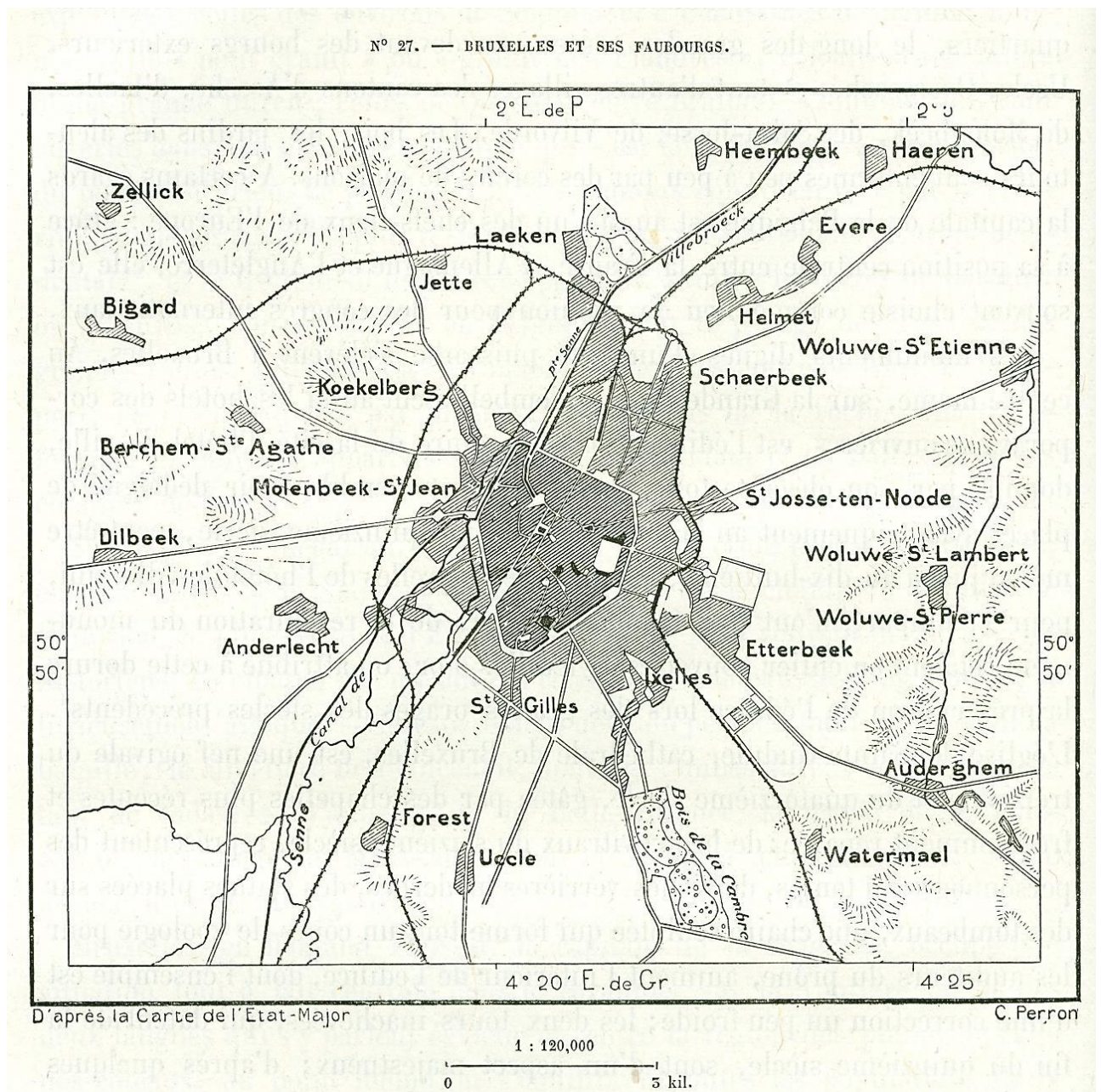
Source : carte Michelin n° 151, *Maroc Algérie Tunisie*, éd. de 1942, détail.

20q. La plaine du Mornag au Sud de Tunis.



Source : carte Michelin n° 151, Maroc Algérie Tunisie, éd. de 1942, détail.

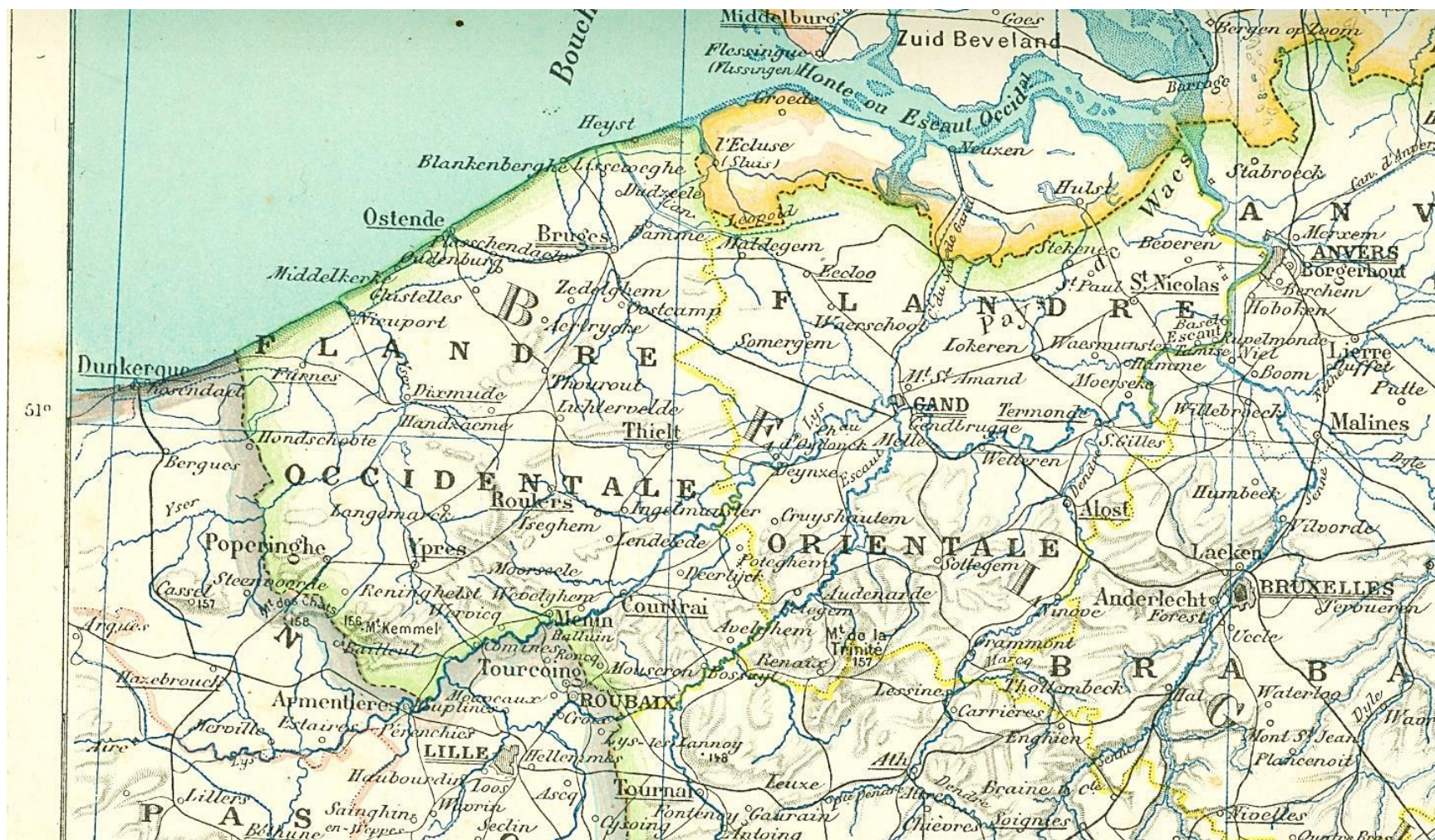
20r. Belgique : Bruxelles et ses faubourgs.



Source : Elisée Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. IV, *L'Europe du Nord-Ouest*, Paris, Hachette, 1878 (daté 1879), p. 116.

Lieux : Ixelles, le bois de la Cambre et Watermael au Sud-Est, Uccle au Sud, Schaerbeek au Nord-Est.

20s. Belgique : Thourout.



Source : Franz Schrader (dir.), *Atlas de géographie moderne*, Paris, Hachette, 1889, pl. 21, détail.
 Thourout est en Flandre occidentale, au Sud de Bruges.

Sur le scribe de cette chronologie familiale.

Christophe Brun est né à Paris en 1967. Il n'est entré en relation avec aucun membre vivant de la famille Reclus à l'exception notable et tardive de Philippe Malburet, n'est pas originaire du Sud-Ouest non plus que protestant, membre d'une tribu, petit de taille, barbu, géographe, voyageur, exilé, libertaire, écrivain, cardiaque ou affublé d'un prénom rigolo : son objectivité sur la famille Reclus est donc totale... Ancien élève de l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, agrégé d'histoire, il a enseigné à Caen, dans la région parisienne et à Rabat (Maroc), de la classe de sixième au collège jusqu'à la cinquième année universitaire. Il est actuellement professeur d'histoire-géographie au lycée Gustave Eiffel de Cachan, chargé de T.D. en histoire médiévale et moderne à l'Université de Paris Est Marne-la-Vallée, ainsi que d'un séminaire de nature anthropologique à l'École de la Communication de Sciences-Po Paris. Il apporte une collaboration très épisodique aux éditions Flammarion depuis 2006. À compter de 1989, la plupart de ses petits travaux ont été consacrés à l'histoire de la géographie en France, d'abord au XVIII^e siècle, puis au XIX^e siècle.

*
* *

En matière d'histoire de la géographie et de géohistoire, on peut lire :

- « Elisée Reclus ou l'émouvance du monde », *La Vie des idées* (Paris), 12 novembre 2014 : <http://www.laviedesidees.fr/Elisee-Reclus-ou-l-emoouvance-du.html>.
- « Edouard Grimard et Gustave Hickel, amis de jeunesse d'Elie et Elisée Reclus. Contribution à une mésologie reclusienne », 1^{re} version août 2014, 2^e version avril 2015, 140 000 signes, 34 p., fichier téléchargeable sur le site Raforum : <http://raforum.info/reclus/spip.php?article457>.
- « Un rideau tombe entre l'Est et l'Ouest » dans *Histoire de l'Occident*, éd. *Le Monde/La Vie* (Paris), juin 2014, p. 104-107.
- Elisée Reclus, *Les Grands Textes*, Paris, Flammarion, « Champs classiques », 2014, 503 p.
- « Découper la Terre, inventorier l'Homme : le planisphère de Bory de Saint-Vincent, 1827 », *Monde(s). Histoire, Espaces, Relations* (Paris), mai 2013, p. 67-89 et encart couleur, annexes sur le site de la revue.
- « Configuration géographique "européenne" et dynamique d'innovation : sur l'hypothèse d'un engendrement mutuel depuis Strabon », dans Vincent Jullien, Efthymios Nicolaïdis et Michel Blay (éd.), *Europe et sciences modernes, histoire d'un engendrement mutuel*, Berne, Peter Lang, 2012, 369 p., p. 309-345.
- « La mesure de la superficie de la France au XVIII^e siècle : construction d'un savoir », *Historiens & Géographes* (Paris), « Histoire des sciences et des techniques », n° 409, janvier 2010, p. 233-252.
- « Une géohistoire de l'innovation », présentation de David Cosandey, *Le Secret de l'Occident. Vers une théorie générale du progrès scientifique*, Paris, Flammarion, « Champs essais », 2007 puis 2008, 864 p., p. 11-94.
- « Approches d'histoire comparée de la guerre en Occident », Association marocaine de littérature générale et comparée/C.P.A. de français, Rabat, éd. Oualili, 2003, p. 141-154 (<http://www.riseofthewest.net/dcfr/dc266mekneslongfr.htm>).
- « Académie des sciences », « Cartographie », « Cassini », « Eau », « Grandes Découvertes », « La Pérouse », « Observatoire de Paris », « Portulans » et autres notices dans Jean-François Sirinelli et Daniel Couty (dir.), *Histoire. La France et les Français*, Paris, Bordas, 1999, 4 t., [14]-2284 p. (rééd. : *Dictionnaire de l'histoire de France*, Paris, Colin, 2001, 2 vol., puis Larousse, 2006, 1 vol.).
- « Cartes et plans » [en Europe au XVIII^e siècle], notice dans Michel Delon (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, PUF, 1997, p. 190b-193a (rééd. PUF, « Quadrige », 2007 ; trad. anglaise, 2001).
- « Comment l'usage de la mesure de la superficie de la France s'est-il imposé au XVIII^e siècle ? », *Histoire & Mesure* (Paris), VIII-3/4, 1993, p. 417-440.

*
* *



christophbrun@yahoo.fr